This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600006900L

RAPPORT

SUR LES

ANCIENS VÊTEMENTS SACERDOTAUX.

RAPPORT

SUR LES

ANCIENS VÊTEMENTS SACERDOTAUX.

RAPPORT

SUR LES

ANCIENS VÊTEMENTS SACERDOTAUX

ET

LES ANCIENS TISSUS

ADRESSÉ A SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

PAR

CHARLES DE LINAS

MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DE LA LANGUE, DE L'HISTOIRE
ET DES ARTS DE LA FRANCE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

PARIS,
LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON,
23, Rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

1857

237. h 110.

RAPPORT

SUR LES

ANCIENS VÊTEMENTS SACERDOTAUX

ET

LES ANCIENS TISSUS

ADRESSÉ A SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Monsieur le Ministre,

Chargé par S. Exc. M. H. Fortoul, votre prédécesseur, de procéder en 1856 à de nouvelles recherches sur les vêtements sacerdotaux et les tissus de fabrique ancienne, conservés, soit dans les églises, soit dans les collections publiques ou particulières de l'Empire français, je me suis livré avec ardeur à des études que leur actualité, et surtout leur utilité pratique aujourd'hui fort appréciée du clergé et de l'industrie, me rendent de plus en plus chères.

Le désir de traiter à fond certaines questions controversées, m'a entraîné depuis le retour de la mission qui m'a été confiée par M. Fortoul, en Belgique et en Allemagne, et les notes prises dans cette dernière excursion, viendront plus d'une fois se mêler aux documents que j'ai recueillis en France. Chacune des villes où je me suis arrêté formera donc l'objet d'un article séparé, où je mentionnerai, non-seulement les broderies et les étoffes liturgiques, mais encore tout ce qui pourra intéresser l'ecclésiologie.

Avant d'aborder ma narration, qu'il me soit permis d'exposer quelques considérations préliminaires.

En France, à peu d'exceptions près, les anciens vêtements sacerdotaux sont conservés comme reliques et les tissus comme enveloppes de reliques ; de plus, si les premiers ont appartenu à quelque saint

personnage en renom dans la contrée, ils ne sont jamais isolés, et dès qu'on en connaît une pièce, il y a certaines probabilités pour en trouver d'autres aux environs : c'est ainsi que j'ai rencontré, à Chablis, divers fragments du costume de Saint-Thomas de Cantorbéry ; au petit séminaire d'Avignon, les sandales du bienheureux cardinal Pierre de Luxembourg, dont la dalmatique et le chapeau sont à la paroisse Saint-Pierre ; à Brignoles, la tunicelle, la mitre et les gants de saint Louis d'Anjou, dont la chape est à Saint-Maximin et le portrait authentique à Aix (1).

J'adresse donc un appel aux ecclésiastiques ou antiquaires habitant le voisinage de Sens, d'Avignon, de Brignoles et de St-Bertrand de Comminges; avec un peu de persévérance, ils viendront à bout de recoudre au vêtement mutilé le morceau qui lui fait défaut, morceau, qui peut-être à cette heure orne, soigneusement encadré, la cheminée ou la couche modeste de quelque bonne paysanne.

SENS.

TRÉSOR DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE ST-ÉTIENNE.

Vêtements pontificaux de saint Thomas de Cantorbéry. — Lorsque saint Thomas de Cantorbéry quitta l'Angleterre en 1163, pour ce long exil qui devait durer sept années et ne se terminer que par une mort sanglante et glorieuse, il vint en premier lieu demander asile à l'abbaye de Saint-Bertin, d'où il se rendit à Sens et enfin à Paris. Avant de retourner dans son diocèse, l'illustre pontife visita quelques monastères de la Flandre ; le chapitre de Saint-Pierre à Lille fut honoré de sa présence, et l'inscription gravée sur une maison canoniale de la rue, qui porte encore le nom caratéristique de *Rue d'Angleterre*, a conservé pieusement le souvenir de ce fait. Un écrivain très-exact, quoique un peu crédule, Arnould de Raisse, chanoine de St-Pierre à Douai, a enregistré dans un livre fort curieux les autres stations du saint archevêque ; en effet, après la fin tragique de ce dernier, lorsque la voix publique eut précédé celle de l'Église pour l'inscrire au rang des bienheureux, les maisons religieuses qui l'avaient accueilli vénérèrent commes reliques les objets dont il

(1) On conservait autrefois, dans l'église des cordeliers de Toulouse, les *pontificalia* de Saint-Louis d'Anjou, savoir : son calice d'or, sa chasuble, sa tunique et sa dalmatique, dont les orfrois étaient ornés de perles : je n'en ai pas rencontré de traces en 1853. *Voyage littéraire des Bénédictins*, part. II, p. 49.

s'était servi, ou dont il leur avait fait présent, et le *Hierogazophylacium Belgicum* en fournit une liste détaillée (1).

Les ornements pontificaux de saint Thomas de Cantorbéry, que l'on voit à la cathédrale de Sens, consistent en un amict et une aube parés, une ceinture ou cordon à glands, un manipule, une étole, une chasuble et une mitre ; tous, sauf le cordon, ont été maintes fois publiés, mais les seuls dessins qui méritent quelque confiance appartiennent aux *Dresses and decorations of the middle age* de Shaw

(1) Je ne crois pas inutile de placer ici le résumé sommaire de ces précieux documents. Outre l'intérêt qu'ils offrent par eux-mêmes, plusieurs des vêtements qui y sont désignés existent encore en Belgique, et leur comparaison avec les *pontificalia* de Sens peut éclaircir l'origine de ceux-ci.

Abbaye d'Anchin, près Douai. — Chasuble, étole, manipule, dalmatique, tunique (*tunicella*) et pluvial, le tout de couleur verte, donnés par saint Thomas en souvenir de l'hospitalité qu'il avait reçue, *quæ in hospitii gratiam, ac æternam sui memoriam erogavit.* L'archevêque de Cantorbéry visita Anchin sous le gouvernement de l'abbé Alexandre (1165-1175).

Abbaye de Marchiennes, sur la Scarpe. — Une chasuble (sans autre indication), avec laquelle saint Thomas disait la messe.

Abbaye de Groninghe, à Courtrai. — Chasuble, étole et manipule soigneusement conservés aujourd'hui par les RR. PP. jésuites, successeurs des dames Bernardines. La chasuble, retaillée au seizième siècle, ainsi que le prouvent les galons qui dessinent sa croix pairlée, est en étoffe de soie rouge cramoisi, semée d'étoiles à huit rayons, de roses et de besants d'or, dont les contours sont marqués par une simple ligne bleue, *pallium sigillatum; pallium stellatum de purpurâ rubeâ, cum rosulis de chrysoclavo.* Cette magnifique étoffe tissée lancée, a été reproduite de la manière la plus rigoureuse par M. J. Le Mire, fabricant de Lyon.

Abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés ou de Saint-Médard, à Tournai. — Une chasuble rouge, donnée aux religieux par saint Thomas, qui s'en était servi pour célébrer la messe, *obtinuere verò hanc planetam ab ipso S. Thomâ, cum ab ipsis hospitio benevolè exceptus fuit.* M. le vicaire général Voisin a décrit cette chasuble *, que j'ai vue, en 1850, à l'évêché de Tournai, et qui n'a subi aucune mutilation.

Abbaye de Dommartin ou de Saint-Josse-au-Bois, près Hesdin. — Le surplis, *superpelliceum vulgò rochettum vel sarro*, que portait saint Thomas lorsqu'il fut assassiné. Ce vêtement, que M. Oblin, dernier abbé de Dommartin, offrit à Mgr de La Tour d'Auvergne, fait aujourd'hui partie du trésor de la cathédrale d'Arras ; je ne l'ai jamais eu entre les mains, mais je tiens de bonne source qu'il est en fort tissu de lin et que sa coupe s'éloigne très-peu de la forme actuelle.

* *Notice sur une chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, conservée à Tournai.* Tournai, 1851.

et au *Portefeuille archéologique* de M. Gaussen : encore les belles chromo-lithographies dues au talent de ce dernier ont-elles le grave inconvénient d'être de si petite dimension que les détails et la couleur y sont peu exactement rendus. En conséquence, tant pour me satisfaire personnellement, que pour être en mesure d'offrir aux artistes brodeurs des indications certaines, j'ai levé des calques coloriés de toutes les pièces, et elles sont nombreuses, qui méritaient une distinction spéciale.

Amict. — De l'amict, il ne reste plus aujourd'hui que la parure intacte, mais quelques morceaux subsistants font voir qu'il était de toile de lin. Ce parement ou parure est un rectangle de taffetas ou cendal cramoisi de 0,61 de long sur 0,12 de large, appliqué sur pareille étoffe bleue et renforcé de grosse toile de chanvre, ce qui fait très-bien saisir comment cet ornement rabattu figurait un collet (1). La broderie qui cache entièrement la surface rouge est dessinée avec une élégante simplicité ; elle se compose de sept cercles ou roues d'or de 0,004 d'épaisseur s'entrelaçant avec un nombre double de demi-cercles, de manière à former des massifs également d'or et des losanges curvilignes alternativement blancs, cramoisis, bleus et verts, ce qui se rapporte presque à la description de l'Ephod ou superhuméral faite par Saint Jérôme : *Aliud est enim Ephod ex quatuor coloribus, id est hyacinthino, bysso, cocco, purpurâ, et ex auro habere contextum* (2) ; seulement, ici, le pourpre est remplacé par du vert. Le centre des losanges est orné de croix lancéolées ou fleuronnées et de *quatre feuilles* évidés ; de gros boutons hémisphériques en argent arrêtent les points d'intersection. La décoration se trouve complétée par une bordure des quatres couleurs indiquées ci-dessus, où serpente un pampre continu d'or, maintenu entre deux baguettes de même. Tout le travail est exécuté, j'espère le démontrer plus bas, en *Opus anglicum*, espèce de plumetis dont les fils principaux, très-serrés, ainsi qu'il convient à ces sortes d'ouvrages, sont croisés par d'autres fils espacés figurant des chevrons ou des carrés ; ces fils sont de la couleur du fond, excepté sur l'or où ils sont rouges ; de plus, un mince cordonnet blanc ou cramoisi contourne chaque ornement. Je ne veux pas oublier deux bandes d'étoffe orientale à léopards, placées à chacune des extrémités étroites du parement ; les débris de ruban vert qui y adhèrent en-

(1) Le collet, que j'ai mentionné dans mon premier rapport, à l'article Lyon, était encore usité à Sens au siècle dernier. *Cérémonial de l'église de Sens*, 1769.

(2) *Epistola* 128, *ad Fabiolam*.

core prouvent qu'elles se réunissaient à la partie antérieure du col. M. Victor Gay est à ma connaissance le seul archéologue qui ait tenu compte de ce tissu (1), sur lequel je dois revenir à l'article suivant.

Aube. — L'aube, *poderis, alba, linea tunica talaris*, est, comme l'indiquent tous ces noms, une ample robe en fine toile de lin, longue de 1,58 ; si j'en crois M. l'abbé Bernard, curé de Saint-Eusèbe d'Auxerre, ancien chanoine de Sens et trésorier de la fabrique métropolitaine, elle atteignait jadis environ 2^{m}; mais un ecclésiastique, qui, conformément à l'usage établi, s'en servait le 29 décembre, anniversaire de saint Thomas, la fit raccourcir pour être moins gêné en célébrant la messe. Dans cette mutilation commise il y a trente-six ans, disparurent les grelots, *tintinnabula*, et les poires ou grenades, qui garnissaient le bord inférieur et qu'on retrouve sur l'étole et le manipule. Je me fie d'autant plus volontiers aux souvenirs de M. l'abbé Bernard, que saint Charles Borromée (2) donne à l'aube parée une hauteur fixe de quatre coudées (5^{p} 7^{p} 6^{l} ou 1,84), ce qui implique l'obligation de la relever au moyen de la ceinture, *ne defluendo gressus impediat* (3). Loin d'être plissée comme nos aubes modernes, l'aube de Sens forme un rectangle de 1,12 de large, au haut duquel on a pratiqué, pour passer la tête, deux fentes de 0,24 se coupant à angle droit, bordées d'un galon en fil blanc et se fermant à l'aide d'un gros bouton carré, en soie rayée verte et pourpre, semée d'*orbiculi* brodés en or : sur les hanches, un gousset, dont la piqûre dessine un élégant quadrillé, laisse échapper des plis nombreux qui s'étalent en éventail et s'attachent comme des ailes aux flancs de la tunique. Les manches, larges à l'épaule, étroites au poignet, *strictæ, non nimis laxæ ut labantur et brachia nudentur, habentes in summitatibus aurifrisia* (4), ont, conformément à la rubrique de l'évêque de Mende, leurs extrémités garnies d'une bande de drap d'or haute de 0,08 et longue de 0,22 ; ce tissu que j'ai déjà remarqué sur l'amict, représente des léopards debout, adossés et séparés par un *hom ;* leur couleur est alternativement blanc, liséré de vert et de rouge ou vert liséré de blanc et de rouge. J'ai cru m'apercevoir que les petits dessins se groupaient par quatre autour d'un grand caisson orné de lions et de feuillages, mais le métal a si bien usé la soie que je n'ose rien affirmer. Le double parement rectangulaire, qui décore le bas des faces antérieure et posté-

(1) *Annales archéologiques*, 1847. T. I, pl. 10, fig. 2.
(2) *Acta ecclesiæ medionalensis*, p. 152. Paris, 1643.
(3) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25 R. Lyon, 1512.
(4) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25 R.

rieure de la tunique, a 0,948 de long sur 0,28 de hauteur ; il est en tissu pourpre, chaîne rouge et trame bleue ; d'un grain très-fin et ouvert d'ornements en broderie d'or, analogues de dessin et de travail à ceux de l'amict ; le galon fretté d'or qui l'encadre, appliqué lui-même sur un autre galon de soie violette, mesure 0,015.

Ceinture. — *Zona*, *cingulum* : celle-ci appartient au genre désigné dans le Cantique des Cantiques, *murenulas aureas faciemus tibi vermiculatas argento* (1) ; dans les actes de saint Birin, évêque de Dorchester, au septième siècle, *decoræ enim erant admodum zonæ episcopales adeo ut ad formam murenularum* (2), et dans Anastase, *murenæ prasinales pretiosissimas duas ; item murenam trifilem auream quæ habet buticulas* (coulants pyriformes) *triginta tres* (3). La ceinture de saint Thomas est une véritable *murenula rubea vermiculata auro*, ou mieux encore une *murena trifilis*, c'est-à-dire un cordon tressé d'or et de soie cramoisie, à trois brins, long de 3,36, sans compter les glands qui mesurent chacun 0,16 : ces glands à double coulant sphéroïdal et pyriforme, et capsule en réseau artistement travaillé, me portent à croire qu'il s'agit ici ou du *rebrachiatorium* (4) dont parle Cassien, ou du *subcingulum* ou *succinctorium* mentionné par Durand, et qui *sanè a sinistro latere pontificis ex cingulo duplex dependet* (5). Le *subcingulum*, suivant le dernier auteur, ne faisait pas partie des *indumenta legalia ;* je pense qu'il devait servir à relever l'aube sur les hanches et qu'on ajustait la véritable ceinture par-dessus ; au reste, la plupart des ecclésiastiques usent encore à présent de cordons qui ne diffèrent de celui de Sens que par la matière et la couleur.

Manipule. — Le manipule, bordé d'un galon denticulé en soie rouge, mesure une longueur totale de 1,59 sur 0,925 de large ; le *pedale* trapézoïde, qui s'épanouit à chacune de ses extrémités, a 0,22 de haut et se termine par une garniture de bandes de fer recouvertes d'une lame d'argent ciselé, d'où pendent trois *buticulæ* ou glands pyriformes en vermeil longs de 0,04. Cette garniture, haute de 0,02, large de 0,156, figure un entrelacs elliptique de lis et de roses ; je l'ai copiée avec soin, parce qu'elle n'a été, à ma connaissance, reproduite dans aucun ouvrage ; son aspect un peu moderne l'aura fait regarder comme une restauration que rien ne

(1) Chap. I, v. 10.

(2) Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, p. 157.

(3) In Leone III.

(4) Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, au mot *Rebrachiatorium*.

(5) Durand. *Rationale div. off.*, fol. 25, v.

justifierait, car, après le douzième siècle, les *tintinnabula* sont remplacés par des franges, et l'archéologie pratique constitue une science toute nouvelle. L'ornementation générale est identique de forme, de couleur et de travail à celle de l'amict; seulement, elle est exécutée sur toile de lin, et le *pedale* est brodé en or, avec boutons d'argent au centre des *quatre feuilles* et au point d'intersection des cercles.

Etole. — Presque tout ce que j'ai dit du manipule s'applique à l'étole longue de 1,90 ; même *pedale*, même garniture, même dessin, même travail de broderie, même largeur : une légère différence se fait toutefois remarquer aux extrémités; à l'endroit où l'*orarium* s'évase pour former un *pedale*, se trouvent des croix pattées, cantonnées : la première, d'aigles et de griffons ; la seconde, d'aigles et d'anges céroféraires. Une autre croix, placée, suivant l'usage, sur la partie qui couvre la nuque, est accompagnée de quatre colombes : singularité digne d'attention, cette croix manque au manipule où on la met cependant aujourd'hui.

Chasuble. — La chasuble en tissu de soie pourpre, chaîne rouge et trame bleue, mesure 1,37 en long et 1,52 dans sa plus grande largeur ; elle est bordée et traversée en différents sens par un galon d'or quadrillé de 0,04. Ce galon, qui coupe verticalement la face antérieure, bifurque sur le dos à 0,77 du bas, de manière à former un triangle curviligne, ressemblant, par les broderies dont il est couvert, au chaperon d'une chape, puis se courbe à angles droits ou aigus et se recroise en ménageant des chevrons et des trapèzes. J'ai eu beaucoup de mal à retrouver l'étoffe primitive du fond ; comme elle tombait en lambeaux, on l'avait renforcée avec une espèce de stoff ; mais la piété des fidèles et la monomanie dangereuse des collectionneurs en ont si bien moissonné les précieux débris, qu'il n'en reste plus qu'un tout petit morceau à peine visible : heureusement, il m'a suffi pour reconnaître le dessin, sérié de fleurs de lis à longs crochets disposées en lignes parallèles. L'origine byzantine de ce tissu n'est pas douteuse, quoiqu'au premier abord il paraisse oriental : une bourse en reps du XIIe siècle, que j'ai eue à ma disposition, possède une ornementation analogue, à laquelle sont jointes des croix, symboles qui n'existeraient pas sur un objet de fabrique musulmane ; une étoffe bleue contemporaine de la bourse et publiée par le R. P. A. Martin (1), me semble aussi dans le même cas. Si la chasuble de saint Thomas de Cantorbéry s'éloigne, par l'étrangeté de son aspect, des rares chasubles du douzième siècle que j'ai étudiées jusqu'à présent, elle en diffère encore plus par la forme ;

(1) *Mélanges d'archéologie*. T. III, pl. 19.

en effet, son développement, au lieu de constituer un demi-cercle, présente quatre secteurs dont les arcs se coupent en tiers-point, ce qui la rend légèrement ogivale; au haut, une ouverture rectangulaire, étroite et longue, bordée d'un galon d'or quadrillé, permet à la tête de passer. Les broderies d'or en *opus anglicum*, exécutées sur le tissu même du fond, sont admirablement belles; au dos, des branches de lis, sortant d'une tige verticale, se contournent en mille rinceaux capricieux; par devant, le motif semblable apparaît plus simplement exprimé, et les deux espacès triangulaires, déterminés sur la poitrine par l'intersection des galons, offrent chacun un séraphin nimbé, vêtu d'une robe talaire et entouré d'un semis de roses et de besants.

Mitre (1). — La mitre très-basse (0,24), est en soie blanche, tissée lisérée à quadrille; le rebras et l'orfroi sont formés d'un galon d'or avec carrés à pans coupés, fond blanc, chargés d'une grecque bleue et or : le dessin des faces externes consiste en rinceaux de vigne aux bourgeons à peine ouverts; l'intérieur des cornes est brodé de croissants et de besants disposés en quinconce. Les fanons, longs de 0,50, vont en s'élargissant de 00,2 à 0,06; un rinceau courant, maintenu entre deux baguettes, serpente dans toute leur étendue, et les six glands en soie rouge qui les terminent présentent un élégant spécimen de passementerie ancienne. Les contours de la broderie, entièrement travaillée en or, sont arrêtés par un fil de soie noire.

J'ai avancé plus haut que les vêtements conservés à Sens, appartenaient à l'art anglais, *opus anglicum*, ou, si on le préfère, à l'industrie anglaise : je vais essayer de présenter quelques arguments en faveur de mon assertion. Saint Thomas fugitif, débarquant à Gravelines, ne pouvait transporter avec lui aucun des meubles de sa chapelle; les abbés de Saint-Bertin et de Pontigny, comme l'archevêque de Sens durent, en conséquence, remédier à son état de pénurie; mais il est permis de supposer qu'un fidèle serviteur remit, plus tard, à l'illustre exilé les *pontificalia* qu'il offrit, soit à l'abbaye de Sainte-Colombe, soit à Guillaume de Champagne (2). Un fait

(1) Il y avait autrefois deux mitres, mais la seconde a été donnée depuis quelques années à S. Em. Mgr le cardinal Wiseman.

(2) Millin, *Voyage en France*, tom. Ier, dit qu'ils viennent de l'abbaye de Sainte-Colombe; mais Lebrun Desmarettes les a vus, en 1717, à la cathédrale. *Voyages liturgiques du sieur de Moléon*, p. 173. D. Martène, *Voyage littéraire*, part. I, p. 53, les cite à l'article Pontigny et ne les mentionne pas à Sens.

presque certain, c'est que les ornements donnés par saint Thomas aux divers monastères où il séjourna avant de retourner dans sa patrie, ont été confectionnés sur le continent : l'envoi d'une pièce de samit vert, que lui adressa le cardinal légat Theodwin en 1170 (1), vient à l'appui de cette opinion ; j'affirmerais même volontiers que les *indumenta* d'Anchin ont été taillés dans l'étoffe du cardinal : malheureusement, il n'en reste rien, si ce n'est, peut-être, à Dixmude (2), et l'occasion de constater la nature fort controversée du samit demeure ainsi perdue. Toutefois, les chasubles de Courtrai et de Tournai existent encore, leur forme et leur mode d'exécution serviront à prouver qu'elles ont une origine tout autre que les vêtements de Sens. En effet, à Courtrai, luxe d'étoffe ; à Tournai, luxe de galons, par contre, nulle trace de broderie ; or, doit-on supposer que saint Thomas, placé dans l'impossibilité de faire de riches présents avant sa réconciliation avec Henri II en 1170, ait eu le temps de faire broder, en quelques mois, les *pontificalia* de Sens ? Et, ce temps, l'eût-il eu à sa disposition, pourquoi se fût-il adressé à des ouvriers français, lorsque les artistes anglais, ses compatriotes, jouissaient d'une réputation européenne ? Le calice de Saint-Vaast et surtout l'étoffe de Courtrai, qu'avec le prix relativement bas de l'or et la célérité de nos procédés, M. J. Le Mire ne peut livrer au commerce à moins de 70 fr. le mètre, témoignent surabondamment que le primat d'Angleterre ne regardait pas à la dépense, et que la façon de ses offrandes tenait à une autre considération.

La forme va me fournir des arguments encore plus sûrs : la chasuble de Tournai, la chasuble de saint Bernard que j'ai vue à Cologne, les chasubles allemandes, publiées par le R. P. A. Martin (3), sont arrondies, tandis que la chasuble de Sens finit en pointe, type que le Dr Rock admet, avec raison, comme celui des habits sacerdotaux anglo-saxons et anglo-normands (4). On m'objectera peut-être

(1) Francisque Michel, *Recherches sur le commerce., etc., des étoffes de soie.* T. I, p. 190.

(2) On m'a indiqué au couvent des Béguines de Dixmude, une antique chasuble que je n'ai pas encore vue, mais qui pourrait bien être un reste de l'ornement vert donné par saint Thomas à l'abbaye d'Archies.

(3) *Mélanges d'archéologie.* T. II, p. 245 et 246.

(4) *The church of our fathers.* T. I, p. 314, 323 et 361. Willemin, dans ses *Monuments inédits*, pl. 68, a publié le tombeau d'Henri Sanglier, *Henricus Aper*, archevêque de Sens, mort en 1144 ; le prélat est représenté vêtu d'une chasuble pointue ; mais cette gravure, faite d'après un

une restauration maladroite ; mais le fait est impossible, car une coupe en demi-cercle ne s'accorderait pas avec la disposition triangulaire des orfrois et des galons. Un dernier mot : la chasuble descendant jusqu'aux pieds, *usque ad pedes dimissa*, détermine à peu près la stature du personnage auquel elle est propre ; je trouve à Tournai 1,50, à Sens 1,37, différence : 0,13. Saint Thomas, issu d'une mère sarrasine, devait être de taille moyenne, sinon petite; la chasuble de Sens pouvait seule lui convenir habituellement, celle de Tournai l'eût gêné.

Je ne sais, Monsieur le Ministre, si ces raisons, que je n'ose vous offrir qu'à titre de documents, auront le pouvoir de convaincre votre Excellence; mais, placées entre les mains d'un logicien plus habile que moi, je ne doute pas qu'elles ne deviennent concluantes et victorieuses.

Bonnet. — Une vague tradition attribue à saint Thomas de Cantorbéry cette coiffure, qui, à ma connaissance, n'a jamais été publiée ni même décrite; elle a la forme d'une calotte hémisphérique dite *melon*, composée de dix côtes d'étoffes diverses, réunies au sommet par un bouton qui n'existe plus, et bordée d'un galon d'or. Le premier de ces tissus se montre quatre fois aux parties antérieure et postérieure de la tête; c'est un drap d'or bleu dont la chaîne est en soie et la trame en or, sur lequel un simple fil rouge contourné en onde, dessine un véritable enté; le second, aussi répété quatre fois, est une bande étroite de même nature que le précédent, à qui elle servait probablement de lisière, si elle ne le rayait pas transversalement; on y voit un entrelacs encadrant des pleines lunes et des croix évidées aux bras arrondis; l'entrelacs est d'or bordé de rouge, les orbicules et les croix sont en soie blanche et noire. La troisième étoffe et la plus curieuse occupe les deux faces latérales du bonnet; elle est semée d'étoiles contiguës à six rayons, alternativement d'or et d'argent, avec des aigles et des lions passant couronnés, de l'un en l'autre; les losanges bleus et les hexagones écrasés rouges, ménagés entre les étoiles renferment, les premiers, une fleur de lis d'or; les seconds, deux châteaux parallèles également d'or. Ce tissu, côtelé comme le reps, est purement héraldique et les symboles qui s'y rencontrent me serviront, je l'espère, à en expliquer l'origine. Le galon aussi d'or, orné d'une espèce de grecque maintenue par une

ancien dessin, ne m'inspire aucune confiance; le caractère des figures étant dénaturé, on peut révoquer en doute la fidélité du détail. Au reste, M. Pottier lui-même, p. 44, col. 2, reconnaît que le costume est postérieur au douzième siècle.

double baguette bleue, présente une certaine analogie avec l'orfroi de la chasuble de saint Pierre le dominicain, à Toulouse (1), surtout aux points extrêmes, où le dessin ressort sur le fond, en blanc, en rouge, en vert et en bleu. Malgré les observations qui m'ont été faites, je ne puis croire que le bonnet de Sens ait jamais appartenu à saint Thomas; les plus anciens vêtements héraldiques, publiés par Montfaucon et Willemin, ne remontent pas au delà des premières années du treizième siècle, et, dans les recueils de ces savants, je suis obligé de descendre jusqu'à Jean, fils de saint Louis, mort en 1247 (2), pour trouver une étoffe losangée semée de fleurs de lis et de tours de Castille, ornementation répétée sur les vitraux de la Sainte-Chapelle. Un autre tissu précieux exhumé du tombeau de Raoul de Beaumont, évêque d'Angers (1178, 1197), présente des aigles et des léopards inscrits dans des médaillons circulaires cantonnés de fleurs de lis; mais le monument qui offre le plus de rapport avec celui qui m'occupe ici est une chasuble donnée par saint Louis au bienheureux Thomas de Biville, mort en 1253 (3). Le même lion, le même aigle, la même fleur de lis, le même château sommé de trois tours, s'y rencontrent encadrés de losanges; seulement le lion est rampant, ce qui s'explique par la forme allongée du caisson, et si j'en crois M. de Caumont, la couleur des émaux n'est pas exactement observée. Or, on sait que saint Louis vint à Sens, en 1237, pour y célébrer ses noces, que l'archevêque Gauthier Cornut, dans le palais duquel il logea, bénit son union avec Marguerite de Provence; il est donc possible, il est probable, même que le roi, pour reconnaître l'hospitalité du prélat, lui offrit, entre autres présents, une coiffure faite avec une de ces étoffes blasonnées aux armes royales qu'on ne devait fabriquer que sur commande, et le bonnet de Cornut, passé de sa garde-robe au trésor de la cathédrale, aura fini par s'y confondre avec les reliques. Pour ce qui concerne les symboles héraldiques, la fleur de lis et le château n'ont pas besoin de commentaires, émaux et métaux y sont à leur place; le lion et l'aigle ne se trouvent pas dans le même cas; l'un et l'autre sont figurés contrairement aux règles du blason, métal sur métal; on pourrait donc ne les considérer que comme les attributs de la force et de la grandeur, qualités principales d'un souverain. Mais M. de Caumont y voit l'écusson du royaume de Léon, réuni deux fois à la Castille, et les armes de la maison de Savoie dont

(1) *Archives des missions*. T. IV, pl. 2.

(2) *Monuments de la monarchie française*. T. II, pl. 17, fig. 4. *Monuments inédits*, pl. 91.

(3) *Abécédaire d'archéologie*, p. 370 et 371.

Marguerite de Provence descendait par sa mère (1); j'accepterai d'autant moins l'interprétation du savant précité, que le lion et l'aigle forment l'ornementation fondamentale des étoffes de Sens et d'Angers, tandis que la fleur de lis n'y joue qu'un rôle secondaire; le même cas apparaît moins saillant peut être, mais également appréciable sur la chasuble de Biville : lions et aigles étaient donc des types généraux appartenant aux fabricants, qui y joignaient des symboles héraldiques, suivant la volonté des personnes qui leur adressaient une commande. Toutefois, si l'on admet l'opinion de M. de Caumont, je considérerai l'aigle, non comme l'attribut spécial de Marguerite de Provence, dont l'écusson d'or à quatre pals de gueules aurait pu figurer à côté des châteaux de Castille, mais comme le signe de l'empire d'Orient. En effet, j'ai eu entre les mains un reps analogue à l'étoffe de Sens, lequel reps provenait évidemment d'un atelier byzantin, et tous les produits siciliens que j'ai rencontrés jusqu'à ce jour sont tissés à plat ou au lancé et empreints d'un caractère arabe très-prononcé. J'éprouve un grand embarras à déterminer l'origine du drap d'or ondé; si les lunes étaient en croissant au lieu d'être pleines, je n'hésiterais pas à le ranger parmi les soieries que confectionnait l'ouvrier, demi-chrétien, demi-musulman, de Palerme; mais la sévérité de l'entrelacs et la présence des bandes qui constituent le *pallium triacontasimum* (2), tissu particulier à Byzance, me font pencher vers l'industrie de cette dernière ville.

Suaires. — Les suaires sont au nombre de quatre; une heureuse circonstance a permis que les châsses où ils sont renfermés fussent ouvertes au moment de mon arrivée, et M. le chanoine Carlier, dont l'obligeance à mon égard ne s'est jamais démentie, a bien voulu mettre à ma disposition, ces tissus aussi précieux par la beauté que par la grandeur des échantillons.

Suaires de sainte Colombe et des saints Innocents. — Ces étoffes, dont la seconde est attribuée par la tradition à la munificence de saint Ursicin, évêque de Sens (360-390), sortent évidemment de la même fabrique et sont contemporaines; même fond champois ou rose sèche, mêmes feuilles d'acanthe, mêmes lions fantastiques, mêmes caissons ovales; la seule différence que j'aie pu constater existe dans l'emploi du jaune-clair et du bleu, et la présence de chiens ou, re-

(1) *Abécédaire d'archéologie*, p. 372. Si l'on tient absolument à transformer les aigles en symboles héraldiques, on peut les attribuer à la Sicile aussi bien qu'à la Maurienne; dans ce cas, le reps armorié serait palermitain, mais je ne le pense pas.

(2) F. Michel, *Recherches sur les étoffes*, etc. T. I. p. 14.

nards sur l'ornementation du suaire de sainte Colombe, tandis que le suaire des saints Innocents offre de grands oiseaux et des feuillages verts et blancs. En conséquence, si le premier tissu ne remonte qu'à la translation des reliques de sainte Colombe opérée en 850 par l'archevêque Wénilon, ce qui est l'opinion du R. P. A. Martin (1), il faut repousser l'attribution du second à saint Ursicin : j'apprécie d'autant mieux l'idée émise par le savant archéologue qui, malheureusement, n'a pas vu le suaire des saints Innocents, que celui de sainte Colombe ne pourrait, en aucun cas, dépasser la deuxième moitié du septième siècle (2). Toutefois, je crois reconnaître dans l'un et l'autre le *quadrapola*, *quadrapulum* ou *quadruplum* d'Anastase, expression que je traduirai par *tissu croisé :* l'interprétation donnée à ce mot, par M. F. Michel (3), s'éloigne très-peu de la mienne.

Suaire de saint Victor. — Suivant une autre tradition acceptée à Sens, Willibald ou Willebaud, métropolitain de cette ville vers 790, revenant d'un pèlerinage à Rome, s'arrêta à Agaune où on lui fit présent d'une relique de saint Victor, martyr de la légion Thébéenne, relique enveloppée dans un notable morceau de l'étoffe tissée exprès pour ensevelir le corps du soldat chrétien. Cette étoffe, à fond chamois, est couverte de vastes caissons elliptiques (0,42 sur 0,32), occupés par un personnage à longs cheveux et à moustaches, vêtu d'une courte tunique sans manches, à plastron quadrillé et épaulières; avec ses mains élevées, il repousse deux lions prêts à le dévorer, tandis que deux autres bêtes féroces, dont on ne voit que la partie antérieure en raccourci, le saisissent aux jambes. Les caissons sont entourés d'une bordure en spirale avec double baguette de perles et ornés, aux points de contact, de rosaces qui se reproduisent plus grandes et plus riches, au centre des losanges curvilignes ménagés entre les motifs principaux. Le dessin n'admet que trois tons, le bleu, le blanc et le jaune-clair. Un tissu byzantin, conservé au monastère de Sainte-Walburge d'Eichstadt (Bavière), représente un sujet très-analogue au nôtre, mais avec des couleurs plus variées; le R. P. A. Martin, qui l'a publié (4), l'attribue au douzième siècle; par mal-

(1) *Mélanges d'archéologie*. T. II, p. 243, note 1.

(2) La première translation des reliques de sainte Colombe eut lieu dans une châsse fabriquée par saint Eloi. *Mélanges d'arch.* T. II, p. 243, note 1. En supposant que Wénilon eût conservé l'ancien suaire de la sainte, qui remonterait dans ce cas à 650 environ, l'étoffe des SS. Innocents, sa contemporaine, ne peut jamais arriver jusqu'à saint Ursicin.

(3) *Recherches sur les étoffes*, etc. T. I, p. 10.

(4) *Mélanges d'arch.* T. II, pl. 18. L'ornementation de ce tissu mé-

heur, la moitié inférieure du personnage manque, et l'on ne peut ainsi apprécier la forme exacte de son vêtement. Cependant le nimbe, les lions effleurant à peine les bras étendus en croix, font bien reconnaître un saint martyr exposé dans l'amphithéâtre. Autre chose sur l'étoffe de Sens: on y voit un de ces barbares que la cruauté raffinée des Romains jetait, avec ou sans armes, aux animaux du cirque, car un combat est véritablement engagé entre le captif et ses terribles adversaires; d'un geste énergique, il les repousse en les saisissant par la crinière, et la douleur que lui causent leurs griffes entrées dans ses chairs est peinte sur sa physionomie. Les deux étoffes conservées au Louvre, et que le R. P. A. Martin attribue à une antique industrie romaine (1), prouvent que les maîtres du monde reproduisaient volontiers par le tissage leurs divertissements habituels; j'accepte donc comme une œuvre due aux manufactures primitives de Byzance (sixième siècle), le *pallium scutulatum* rapporté par l'évêque Willebaud; mais je me refuse à y voir, soit Daniel dans la fosse aux lions, soit saint Victor, ou tout autre martyr, montant au ciel malgré la rage du démon (2).

Suaire de Saint-Potentien. — Cette étoffe lancée croisée à dessins bleus et rouges, sur fond violet produit par la combinaison des deux premières couleurs, est ornée de médaillons circulaires renfermant des oiseaux, des griffons et des plantes; elle fut donnée par le roi Robert, le 19 octobre 1029. MM. Reinaud et A. de Longpérier, membres de l'Institut, n'ont reconnu aucune trace de lettres sur la fine arabesque répétée quatre fois autour des caissons; ils n'y voient qu'une imitation fantastique d'inscription (3). Le suaire de saint Potentien, dont l'origine est évidemment sicilienne, ne peut en conséquence remonter au onzième siècle; si on veut lui conserver cette

langé de soie et d'argent, diffère sensiblement de la spirale du suaire de saint Victor et accuse une époque moins reculée.

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 20, 21, 23.

(2) Je sais que l'histoire de Daniel se rencontre fréquemment sur les monuments chrétiens primitifs et surtout dans les catacombes, mais je n'ai jamais vu ce prophète représenté avec un nimbe et des boucles d'oreille comme sur l'étoffe d'Eichstadt, ou en costume de barbare comme sur le suaire de saint Victor. Le symbolisme est une très-belle science, mais il ne faut pas en abuser.

(3) M. Léon Rénier, membre de l'Institut, a bien voulu se charger de soumettre mon calque à l'appréciation de ses deux savants collègues; la réponse accompagnée d'utiles renseignements ne s'est pas fait attendre; que ces Messieurs reçoivent ici tous trois mes sincères actions de grâces.

antiquité, il faut admettre que les ouvriers sarrasins antérieurs à la conquête des Normands se préoccupaient fort peu d'être exacts dans la copie des cartons. Le tissu est aussi délicat que l'étoffe de la chasuble de saint Thomas, et sa longue reclusion au fond d'une châsse a seule contribué à le préserver d'une entière destruction.

Doublier. — Je me sers de l'expression *Doublier*, que j'emprunte à un ancien inventaire, pour désigner une longue et étroite serviette de toile qui servait, usage pratiqué encore aujourd'hui, à recouvrir le lectrin portatif ou *estaplel* sur lequel on lisait l'épitre et l'évangile. Cette espèce d'écharpe en grossier tissu de lin ou de chanvre a été publiée en partie par M. Viollet-Leduc (1); elle est haute de 1,81 sur 0,70 de large; les broderies en soie qui la décorent, en laissant le fond à découvert, accusent nettement le style du douzième siècle sous l'influence du goût arabe : elles se composent de plusieurs lignes de dessins alternatifs, jaunes, rouges ou verts, figurant des carrés, des frettes et une double rangée de paons affrontés, séparés par des *hom* et encadrés dans des caissons octogones; d'élégants losanges quadrillés occupent les intervalles demeurés libres entre ces caissons. La hauteur totale de la broderie, qui ne règne que sur une des extrémités, est de 0,81. En outre, le doublier est complétement bordé d'un liséré jaune et garni au bas, d'une frange de soie aux trois couleurs rouge, jaune et verte.

Broderies diverses. — La tapisserie de Saint-Étienne, dont je parlerai plus bas, a été élargie à l'aide d'un vieil orfroi de chasuble brodé à la fin du treizième siècle en *opus plumarium* ou au passé (2), avec de l'or et de la soie de couleur; cette broderie représente les douze apôtres debout, placés deux par deux sous une arcade géminée; le Christ, qui occupait seul le centre de la croix, est figuré assis, un livre dans la main gauche; il bénissait sans doute de la droite, mais elle a disparu. L'examen de ce curieux orfroi, dont j'ai dessiné quelques parties, prouve que ce genre d'ornement a subi dans les siècles postérieurs une modification de style, mais que l'agencement des personnages n'a jamais varié. J'ai encore vu, fixé sur un voile de soie rouge, quatre médaillons ou tasseaux en haute lisse d'Arras, trois du seizième siècle et le dernier du

(1) *Dictionnaire du mobilier*, meuble pl. 5, en couleur. L'effet général est admirablement rendu et le trait est presque exact, deux qualités plus rares qu'on ne le croit dans nos publications archéologiques modernes.

(2) Quod ad modum plumarum texitur. Du Cange *Glossarium*, etc. T. V, col. 582. Dans la broderie au passé, les fils de soie sont en effet couchés les uns contre les autres à la manière des plumes.

dix-septième ; on y a brodé Judith et Holopherne, la descente du Saint-Esprit, la prédication de saint Etienne et l'Assomption de la sainte Vierge.

Tapisseries. — N° 1. L'adoration des Rois, tapisserie de Bruges ou d'Arras (1), seizième siècle : elle est entourée d'une bordure rapportée, ornée aux quatre angles de l'écusson de Bourbon, surmonté du chapeau cardinalice, avec la croix métropolitaine en pal ; le centre des bandes latérales est occupé par un dextrochère à manipule, issant d'un nuage et armé d'une épée flamboyante, accostée du chiffre GH. en lettres gothiques. On y lit aussi, inscrite en capitales romaines, la devise NESPOIR NE PEVR, qui se trouve encore au haut et au bas répétée quatre fois, sur une banderole interrompue par les mêmes initiales CH. Cette tapisserie a dû être offerte entre 1550 et 1557, par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, à son oncle Louis de Bourbon, archevêque de Sens ; le *Galerum rubrum* et les lettres CH. *Charles*, ne permettent pas d'hésiter sur l'attribution.

N° 2. Gloire triangulaire entourée de séraphins couleur de feu et d'anges jouant des instruments. Cette tapisserie en laine et or appartient à la même fabrique et à la même époque que la précédente, puisqu'elle est également aux armes du cardinal de Bourbon, tissées cette fois dans le milieu du sujet.

N° 3. Merveilleuse tapisserie de Flandre en soie, laine, or et argent, divisée en trois tableaux : Salomon et Bersabée, le couronnement de la sainte Vierge, Esther et Assuérus. M. Gaussen, qui en a publié une très-remarquable copie réduite à un huitième, l'attribue au seizième siècle, et base sans doute son classement sur les inscriptions en capitales romaines, SALOMON, BERSABEE, HESTER, ASSVERRE, placées au-dessous de chaque figure. J'admets volontiers le seizième siècle pour ce qui concerne le tissage, mais je crois le carton antérieur au moins de cinquante ans ; les costumes, les étoffes et l'ameublement rappellent en tous points Jean de Bruges ou Memling. On y rencontre aussi des brocards et des velours de Gênes anciens, imités à s'y méprendre.

N° 4. Ouvrage d'Arras en laine, seizième siècle, formant trois panneaux d'inégale dimension. Au centre apparaît le Christ descendu

(1) Les tapisseries d'Arras dont l'authenticité m'est démontrée, sont tramées verticalement à l'aiguille, sur une chaîne en laine brute tordue au rouet ; l'une d'elles qui appartient à M. Ch. d'Avenel, peintre à Paris, est marquée de deux A placés vers les angles supérieurs.

de la croix entre la sainte Vierge, saint Jean et la Magdeleine, à droite saint Michel terrassant le diable, à gauche saint Etienne à genoux une palme en main : on lit au haut ce verset écrit en capitales romaines : IN SALLICIBVS IN MEDIO EIVS SVSPENDIMVS ORGANA NOSTRA. Le dessin des figures est très-beau et empreint d'un sentiment religieux prononcé. Cette tapisserie a été agrandie : 1° avec l'orfroi du treizième siècle décrit à l'article *Broderies diverses*; 2° avec un autre morceau d'Arras du seizième siècle, historié d'arbres, d'oiseaux, de licornes, d'édicules, d'un saint Jean-Baptiste et d'un Jonas sous le figuier ; 3° avec une bordure également faite au métier, présentant une série de carrés à fond blanc ou rouge, occupés par des rosaces bleues, alternant avec les lettres gothiques I, V, reliées au moyen d'un nœud, dont les bouts vont se perdre derrière une pleine lune, ou entre les dents d'une tête de mort : l'inscription CINIS ES— MEMENTO, en romaine, complète ce lugubre symbole, que je ne puis appliquer à aucun archevêque de Sens. Le costume de saint Etienne offre une particularité curieuse ; contrairement à l'usage, le premier martyr est habillé en sous-diacre, c'est-à-dire vêtu d'une tunique à manches étroites sans étole : une statue du même saint, faisant partie d'un retable du seizième siècle adossé au troisième pilier gauche de la grande nef, porte la dalmatique à larges manches avec l'étole. La confusion opérée depuis entre les vêtements des deux ministres de l'autel n'existait donc pas encore dans les Pays-Bas au seizième siècle.

Je rappelle pour mémoire une très-longue courtine, haute de 0,50, exécutée à l'aiguille au petit point ; une main patiente y a représenté une foule de personnages, hommes, femmes et enfants habillés comme au temps de Henri IV, circulant dans un paysage émaillé de fleurs et d'oiseaux.

Toutes ces tapisseries, m'a-t-on assuré, se plaçaient au-dessus de l'autel derrière les chandeliers ; je crois qu'on a pu les employer à cet usage, lorsque les retables sculptés sont devenus moins communs, et l'augmentation qu'on leur a fait subir en est la preuve ; mais je ne doute pas qu'elles n'aient été primitivement des *pallæ*, *frontalia*, *paramenta*, *antipendia*, destinés à orner, les jours de fête, la face antérieure de l'autel. J'ai vu chez M. le président Quenson, à Saint-Omer, une tapisserie rectangulaire datée de 1535, provenant de l'ancienne cathédrale d'Arras, où elle servait d'*antipendium*. L'habitude de couvrir la table sainte avec des étoffes précieuses est très-ancienne. Anastase mentionne souvent les *vestes altaris*, dont le *frontale* est un reste ; le musée du Louvre possède un fort curieux

antipendium dessiné au lavis sur soie et donné par Charles V à la cathédrale de Narbonne (1), mais j'en connais un plus riche encore dans la collection de M. Ch. Onghena à Gand : cet *opus anglicum*, exécuté sur canevas très-fin, en soie et or de Chypre, présente une quadruple arcature fleurdelisée, abritant deux scènes de la vie d'un évêque martyr et deux épisodes relatifs à saint Jean l'évangéliste (2). J'ai pris avec grand soin le calque colorié d'un rare et précieux monument que l'hôpital civil de Malines n'a pas su garder.

Sculptures du portail occidental. — Millin trouve le portail de Sens lourd, massif, irrégulier ; s'il eût noté que cette construction appartient à deux époques et à deux styles différents, peut-être sa critique eût-elle été moins acerbe : toutefois, parmi les nombreux bas-reliefs qui décorent les pieds-droits, le savant voyageur n'a désigné que l'*Avarice* et la *Prodigalité*, sculptures très-inférieures, ainsi que les statuettes des voussures, aux *Vierges sages* et aux *Vierges folles* qui, toutes mutilées qu'elles soient, m'ont frappé à un haut degré. Plusieurs de ces figures sont empreintes d'un sentiment de l'art antique que je n'ai pas rencontré sur les mêmes sujets, au portail de la cathédrale d'Auxerre ; l'une d'elles, que M. Ch. A. Buckler, architecte anglais, a bien voulu copier à mon intention, relève sa tunique magistralement drapée, par un mouvement très-hardi et très-accusé pour le douzième siècle. Ne pourrait-on supposer que l'imagier qui a taillé ces lampadophores, a visité Athènes, soit en voguant vers Jérusalem, soit en rentrant par Venise, et que les merveilles de Phidias gravées dans sa mémoire ont tant soit peu influencé sa manière. J'ai soumis cette opinion, passablement hasardée, à M. le comte de Laborde qui a bien voulu ne pas la trouver insoutenable, et je me suis décidé à la produire sous toutes réserves.

(1) M. Edouard Didron en a exécuté un très-beau dessin, qui fait le plus grand honneur au talent de ce jeune artiste.

(2) Ces compositions sont disposées ainsi qu'il suit : 1° un évêque en chasuble et mitre donne sa bénédiction à des infirmes qu'il guérit ; 2° le même personnage, dont la sainteté se manifeste par un nimbe, est appréhendé par des soldats qui lui passent la corde au cou pendant qu'il élève la sainte hostie au-dessus de laquelle apparaît N. S. Jésus-Christ vêtu d'une longue robe ; 3° saint Jean endormi sur le sein de Notre Seigneur ; 4° saint Jean vidant la coupe empoisonnée du proconsul. Je n'ai encore pu déterminer le nom du saint évêque représenté sur cet *antipendium*, qui date de la fin du treizième siècle, et qui est aussi précieux par le dessin que par l'exécution.

Ornements de saint Edme, archevêque de Cantorbéry. — L'absence de M. l'abbé Chauveau qui avait chez lui les précieuses reliques trouvées dans la tombe de saint Edme ou Edmond, inhumé en 1246 à l'abbaye de Pontigny (1), ne me permit pas de faire de nouvelles et intéressantes études sur l'*opus anglicum*. Heureusement, les beaux dessins de M. Gaussen (2) m'ont consolé un peu d'une contrariété à laquelle j'ai été très-sensible; ces dessins représentent un manipule, un morceau d'orfroi et une sandale, le tout brodé en or sur fond de soie pourpre. Le manipule identique de forme à celui de saint Thomas (preuve de son origine anglaise, puisque les manipules français du treizième siècle sont rectangulaires), est orné d'un entrelacs de rinceaux figurant un 8 couché; des roses marquent les points d'intersection, et des châteaux à trois tours, alternant avec des séraphins nus, pareils à ceux qui décorent la chape de saint Maximin, occupent l'intérieur des ovales. L'orfroi, qui me semble légèrement modifié, devait appartenir à la face antérieure de la chasuble; il figure la Sainte Vierge assise sur un trône abrité par une arcade trilobée; la mère de Dieu, couronnée sans nimbe, porte son divin fils sur le genou gauche; elle a les deux bras étendus en signe d'appel et de miséricorde et tient dans la main gauche la palme destinée aux élus : on lit au-dessus du dossier de la *cathère* ou trône, cette inscription : N. SCA. MARIA (*nostra sancta Maria*) coupée en deux et disposée sur trois lignes horizontales. La sandale, espèce de bottine ou *caliga*, découverte sur le cou-de-pied et montant jusqu'à la cheville, offre une frappante analogie d'ornementation avec la mitre de saint Thomas; les rinceaux placés vers la pointe de la chaussure sont identiques à ceux de la coiffure; mais le dessin, plus svelte et plus dégagé, montre que la solidité du douzième siècle a déjà fait place à une finesse qui plus tard dégénérera en maigreur : toutefois, on ne peut en douter, le même art et le même pays ont produit la sandale et la mitre, et puisque l'une et l'autre proviennent d'un prélat anglais, j'y puise un nouvel argument en faveur de mes précédentes assertions sur l'*opus anglicum*.

Cabinet de M. Chaulay. — M. Chaulay, héritier de M. de Bonnaire, possède quelques beaux fragments des vitraux de Jean Cousin, au milieu desquels brille, comme un diamant dans son écrin, la fameuse

(1) Cette tombe avait été ouverte depuis longtemps, car D. Martène cite l'anneau pastoral de saint Edmond, le calice et la patène avec lesquels il fut enterré, pour les avoir vus au trésor de l'Abbaye. *Voyage litt.*, part. I, p. 58.

(2) *Portefeuille archéologique*, pl. 7.

Eva prima Pandora, œuvre à peine entrevue par les archéologues et encore moins par les artistes. La plume est impuissante à rendre l'effet extraordinaire produit par l'allégorie profano-sacrée de Jean Cousin ; il serait fort à désirer qu'un habile graveur obtînt la permission de dessiner une des peintures les plus belles et les plus excentriques de l'école française.

Je ne quitterai pas Sens où j'ai travaillé vingt jours, sans offrir mes remercîments à M. l'abbé Sicardy, secrétaire de l'archevêché, et surtout à M. le chanoine Carlier que j'ai dérangé bien des fois, et qui a montré plus que de la complaisance en se prêtant à mes exigences archéologiques.

AUXERRE.

Église de Saint-Eusèbe.—Suaire de saint Germain.— M. le curé Bernard m'a présenté un assez grand morceau de l'étoffe que, suivant la tradition, l'impératrice Galla Placidia déposa sur le corps de saint Germain, mort à Ravenne en 448. Mon appréciation personnelle s'accorde avec la tradition ; cet épais tissu de soie à fond pourpre, semé d'aigles jaunes, tenant dans leur bec un anneau vert, d'où pend une perle de la même couleur, et cantonnés de grandes rosaces, est un véritable double croisé, *octapulum*, une pourpre impériale, *blatthin byzantea cum rosis et aquilis* : viennent à l'appui, le vêtement de Constantin Porphyrogénète gravé dans du Cange (1) et Blaise de Vigenère (2), et l'aigle de la deuxième prophétie de Léon le philosophe, extrait d'un manuscrit grec (3). Si l'on tient compte du laisser-aller un peu fantastique du dessinateur, ce dernier oiseau, qui porte une croix au lieu d'une perle, semble calqué sur les aigles d'Auxerre ; mais ces documents ne remontent pas au delà du neuvième siècle, et les écrivains byzantins s'accordent à dire qu'on ne tissa pas la soie dans l'empire avant le règne de Justinien (4) (527-565). En conséquence, si l'on veut conserver au suaire de saint Germain son antiquité présumée, et si l'on n'admet pas avec le R. P. A. Martin (5), l'existence en Occident d'une industrie textrine alimentée avec des fils venus d'Asie, il faut chercher en Orient

(1) *Glossarium ad scriptores*, etc. Francfort. 1681. T. I, pl. 6.
(2) *Histoire de Chalcondyle*. T. II, p. 150.
(3) *Histoire de Chalcondyle*. T. II ; *Tableaux prophétiques*, p. 81.
(4) F. Michel, *Recherches sur la fabrication*, etc. T. I, p. 31.
(5) *Mélanges d'arch*. T. IV, p. 257.

l'origine d'une des plus rares et des plus remarquables étoffes qui soient au monde. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux le calque que j'ai pris à Metz en 1853 et celui que j'ai levé à Auxerre en 1856; l'analogie qui règne entre les aigles de la chape de Charlemagne et ceux du suaire de saint Germain est frappante; les premiers varient de 0,82 à 0,59, les seconds mesurent 0,74 et les rosaces 0,30; le même faire se retrouve sur la tête, les serres et le haut des ailes, avec cette différence de la netteté du trait, où le tissage l'emporte toujours sur la broderie. D'autre part, l'ornementation cordiforme de la queue existe également sur le quadrige du Louvre (1), et les rosaces caractérisent les produits byzantins : toutefois, les types orientaux n'ayant jamais sensiblement varié, et l'art du bas-empire leur ayant beaucoup emprunté, cette dernière observation n'atténue en rien les rapprochements que j'ai signalés plus haut. Malgré cela, la question industrielle n'est pas encore décidée, car la fabrication des soieries en Occident, avant le sixième siècle, ne me paraissant pas suffisamment démontrée, il faut à mon avis opter pour l'origine orientale du suaire de saint Germain, ou, dans le cas contraire, repousser son authenticité.

Anciennes plaques en argent ciselé. — J'avais remarqué sur la châsse de saint Eusèbe, simple coffret moderne en bois peint, quelques plaques d'argent doré et ciselé, paraissant remonter à des temps reculés; M. l'abbé Bernard a bien voulu me communiquer un document qui en fixe l'origine. Le 6 décembre 1760, en pratiquant une fouille, sur le terrain qu'occupait jadis le sanctuaire de l'église Notre-Dame dans la cité d'Auxerre, on découvrit au centre d'un reste d'autel, deux coffrets en forme de tombeau, scellés dans une pierre creusée, avec des fioles de martyre et des ossements enveloppés d'étoffes. Le premier de ces coffrets était en métal orné de figures d'hommes et d'animaux; le second, en bois recouvert de lames d'argent ciselé, avec croix pattées et inscriptions en caractères romains. Le chapitre, en date du 4 août 1783, adressa à l'évêque une supplique ayant pour but d'honorer ces reliques; elle est signée du chanoine Gagneux qui certifie avoir assisté aux fouilles. Les débris des précieux morceaux d'orfévrerie chrétienne primitive, déterrés en 1760 et aujourd'hui cloués sur de misérables planchettes, consistent en huit plaques : des six appartenant au premier coffret, suivant la pièce émanée de l'abbé Gagneux, quatre représentent un taureau au nimbe orné de perles, et les deux autres, un personnage

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 20 et 21.

à mi-corps, aussi nimbé, tenant à la main une tablette avec les lettres AT en capitale; toutes sont encadrées d'une bordure d'enroulements, dont le type est commun sur les édifices antiques, mais qui apparaissent ici maigres et dégénérés. Les dernières plaques, seul reste du second coffret, sont ornées, la première, d'un lion placé au centre d'un médaillon circulaire à triple bandeau de perles, cantonné de quatre branches de lis; la deuxième, de vases de martyre, pareils à ceux qu'on trouve gravés sur les *loculi* des catacombes (1), et d'entrelacs formant une croix pattée : une inscription en capitales romaines partage également cette décoration, la voici :

ATIVIHOIMI.

J'ai dessiné de mon mieux la châsse de saint Eusèbe, qui n'avait pas été jusqu'ici appréciée à sa juste valeur.

CHABLIS.

Collection de M. l'abbé Thomas.— J'avais été prévenu à Auxerre que M. le doyen de Chablis possédait divers morceaux d'étoffes et des broderies du plus haut intérêt; mon espérance n'a pas été trompée. Cet honorable ecclésiastique, avec le plus louable empressement, a mis son petit trésor à ma disposition, en m'autorisant à décrire et à copier tout ce qui serait à ma convenance; j'ai, Votre Excellence va s'en convaincre, largement usé de la licence.

Opercule d'aumonière. — Je ne crois pas que l'on puisse désigner autrement un morceau de drap d'or rouge, tissé liséré à bâtons rompus et taillé en rond à son extrémité inférieure. Cet opercule large de 0,162, haut de 0,154, est bordé d'un galon d'or uni de 0,014, orlé de rouge et jadis rehaussé de quinze perles serties de même; le centre est orné d'une broderie au passé, *opus plumarium*, représentant un personnage, tête nue, à cheval, armé d'une lance, vêtu d'une tunique descendant jusqu'à mi-jambes et chaussé de *campagi* à *ligulæ* rouges : devant lui marche une femme coiffée d'un voile blanc, habillée, par-dessus sa robe courte, d'une sorte de dalmatique que retient une *zona* à double *pedale* triangulaire; de la main droite, elle élève une grande palme; dans la main gauche elle tient un objet qui participe du vase cylindrique ou de la tablette. Le cheval, dont le corps était il y a quarante ans semé de perles (2), est

(1) Aringhi, *Roma subterranea*. T. I, p. 608 et 610.

(2) Les traces en sont encore très-visibles; du reste, M. Thomas m'a affirmé qu'il avait vu détacher les perles de la broderie, au moment où on lui en fit présent.

bleu, avec les sabots blancs, la queue rouge et le harnachement d'or; les costumes sont or et bleu, les carnations blanches; les contours, indiqués en bleu sur les têtes, sont marqués ainsi que les ombres, en larges traits rouges, sur le reste. Le R. P. A. Martin (1), a publié une étoffe byzantine, trouvée à Ratisbonne dans le tombeau de l'évêque Gunther qui vivait au onzième siècle, et sur laquelle figure le triomphe d'un empereur d'Orient; ce sujet offre une singulière analogie avec la broderie de Chablis : la posture des cavaliers, la manière dont ils portent leurs armes, l'allure et le harnachement des chevaux sont presque les mêmes; l'un et l'autre tableau présentent des femmes symboliques; enfin, si l'on tient compte de la différence de travail et des dimensions accordées aux personnages de l'étoffe, cinq fois plus grands que ceux de la broderie, ce qui ne permet pas aux détails de se montrer sur cette dernière, on sera convaincu de la parfaite identité des motifs. Je ne crois donc pas aller trop loin en annonçant que M. l'abbé Thomas possède, soit une bourse byzantine rapportée de la croisade, soit une imitation exécutée pour quelque noble châtelaine.

Coussinet. — Morceau carré d'étoffe de soie cramoisie de 0,16 de côté : au centre, un *orbiculus* ; aux angles, deux griffons ailés et deux lions passant, l'un des derniers ayant une rose sous la griffe postérieure gauche : le tout en broderie d'or, les contours marqués avec des fils de soie bleue, verte ou blanche. Cet objet, suivant l'appréciation de son propriétaire, serait le *pulvinar* où reposait le doigt de saint Luc, évangéliste, donné par Charlemagne à la cathédrale de Sens. L'attribution est admissible : tissu, dessin et travail ressemblent beaucoup à la chape de Metz ; encore un échantillon de l'*opus saracenum* du huitième siècle (2).

Mitre de saint Edme. — Fragments de soie blanche brodée en or, auxquels on a essayé de rendre leur forme primitive. Si j'en juge par analogie, le dessin des ailes figurait une étoile flamboyante à six rayons, et le rebras ou l'orfroi, un entrelacs de demi-cercles. L'intérieur des cornes était semé de pois. Un galon d'or quadrillé, fort simple, pouvait également servir d'orfroi ; un autre galon bleu fort étroit, orné de fleurs de lis et de chevrons alternatifs, garnissait peut-être le tour de col d'une chasuble.

Ceinture de saint Thomas de Cantorbéry, provenant du trésor de la cathédrale de Sens. — Doit-on considérer cette bande d'étoffe, fran-

(1) *Mélanges d'arch.* T. II, pl. 32 et 37.
(2) *Voyage litt.* part. I, p. 60.

gée de rouge, bordée d'un étroit galon d'or vivré et large en totalité de 0,6, comme un reste de ceinture ou comme un morceau de manipule? J'ai vu à Cologne (1) une étole de saint Bernard qui ne mesurait que 0,05, et les *cingula* figurés sur les statues de la cathédrale de Chartres sont plus étroits encore. D'autre part, l'objet que j'ai eu sous les yeux, à fond cramoisi traversé par des raies horizontales en or de 0,05, et entièrement couvert d'une frette continue déterminée par des fils verts, a de nombreux rapports avec la ceinture de sainte Afre conservée à Augsbourg (2); malheureusement, j'ignore les dimensions exactes de cette dernière, que je ne connais que par une petite gravure, et je ne puis trancher la difficulté. Toutefois, je pense qu'en supprimant les galons, le tissu de Chablis présenterait une *zona* de raisonnable largeur.

Suaire. — Cette étoffe de lin, très-fine, est un tissu liséré du douzième siècle, à peu près ornementé comme le doublier que j'ai décrit plus haut; l'encadrement du caisson est le même, mais les paons affrontés, sont remplacés par des griffons aptères à long bec et longues oreilles : je ne connais aucun autre spécimen de linge damassé aussi ancien; celui-ci vient de la cathédrale de Sens où il enveloppait des reliques.

Église paroissiale. — L'église de Chablis, qui appartient au style dit de transition, a été tout récemment restaurée, et l'architecte chargé de cette besogne difficile, s'en est acquitté avec honneur. Le tympan en plein cintre d'une porte du douzième siècle est orné d'une croix fleurdelisée, chargée en cœur d'un médaillon avec l'agneau divin, accostée, à sa partie supérieure, d'un poisson et d'une colombe symboliques, et à sa base, de deux fleurs de lis au pied nourri. Les vanteaux sont maintenus par des pentures en fer forgé d'un beau dessin et d'une conservation satisfaisante, mais l'effet général est altéré par une singulière addition de fers de chevaux ou de mulets, cloués là à la suite d'une épizootie (3). Une statue de saint Pierre en costume de pape, sculptée au treizième siècle, m'a offert un curieux sujet d'étude; le prince des apôtres est coiffé d'une tiare pyramidale octogone, analogue à la mitre de l'évêque Fulbert à Chartres, mais

(1) M. l'abbé Bock a bien voulu me communiquer cette étole en tissu de soie pourpre, semé de rinceaux, de lions et de dragons blancs.

(2) *Basilica SS. Udalrici et Afræ.* Augsbourg, 1653, pl. 22.

(3) Les propriétaires, dont les bêtes de somme avaient été guéries par l'intercession de saint Martin, lui témoignèrent ainsi leur reconnaissance. L'un des fers, muni d'une rehausse, appartenait certainement à quelque animal boiteux.

rehaussée d'escarboucles et de perles ; la tunicelle, à manches collantes et fendue jusqu'à mi-jambes descend fort bas, l'étole est très-étroite, ainsi que le manipule dont le *pedale* s'élargit imperceptiblement. L'orfroi est jeté comme un pallium sur la chasuble à laquelle il n'adhère pas ; on s'en aperçoit à la frange qui garnit ses extrémités ; cette circonstance tend à prouver que l'orfroi n'est autre chose que l'ancien *pallium*, cousu sur la chasuble avec certaines modifications. L'étole que les prêtres orientaux portent encore par-dessus leurs vêtements sacerdotaux donne une idée très-nette de la statue de Chablis.

BRIENON.

Eglise paroissiale ; *chasuble du quatorzième siècle.* — On attribue à saint Loup de Sens, patron de l'église de Brienon, une ancienne chasuble conservée dans le presbytère de la commune ; l'obligeance extrême de M. le doyen Marcantoni m'a facilité les moyens de dessiner ce vêtement que je vais décrire avec la plus scrupuleuse exactitude, car il est encore inédit. La chasuble de Brienon, longue de 1,45 sur une largeur égale, est échancrée à 0,68 du haut, de manière à se terminer en pointe ; elle est faite d'une étoffe italienne de soie blanchâtre lancée croisée, avec des perroquets, des lions, des cerfs, des hérons, des dragons et des griffons couleur carmélite, disposés par couples sur une ligne verticale de rameaux et de fleurs ; la doublure est en taffetas ponceau très-fort, et l'orfroi façonné à l'espagnole tombe uniformément de chaque côté sans apparence de croix ; seulement, la face antérieure est ornée d'une espèce de pectoral ou tau, analogue à celui que j'ai vu sur la chasuble de saint Pierre le dominicain à Toulouse, et le dorsal est accosté, à la hauteur des épaules, de deux écussons armoriés. Cet orfroi, large de 0,111, tissé inséré en or et soie, figure un fretté rouge, vert et blanc, alternant avec un sautoir chargé de cinq fleurs de lis d'or sur champ d'azur ; le tour de cou offre le même dessin un peu modifié. Les écussons brodés en or sur fond de soie portent parti, 1° semé de France, 2° coupé de Navarre et d'Evreux, armoiries qui ne peuvent s'appliquer qu'à une seule reine, Blanche, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, seconde femme de Philippe de Valois, mariée en 1349, morte en 1398. Il faut donc comprendre entre ces deux dates extrêmes le beau présent offert par une main royale à l'église de Brienon (1). Toutefois, l'étole

(1) La disposition à l'espagnole des orfrois, disposition que je n'ai rencontrée, en France, que sur les chasubles dominicaines de Toulouse,

de même étoffe qui accompagne la chasuble prouve qu'il ne faut pas avancer trop loin dans le quatorzième siècle ; elle est étroite (0,07 et 0,10 aux extrémités légèrement arrondies du pedale), et garnie au bas d'une frange très-courte, blanche, rouge et verte. Le manipule et le voile de calice appartiennent au dix-septième siècle. Je ne dois pas oublier un *cingulum* large de 0,04, qui maintient aujourd'hui la chasuble contre le corps, pour laisser aux bras plus de liberté ; il est en tissu de soie rose sèche liséré d'or, figurant un réticulé à mailles hexagones ouvertes en haut et en bas, avec un petit oiseau ou un lis à l'intérieur (1).

Crosse antique. — M. l'abbé Marcantoni m'a montré aussi un bâton singulier récemment publié par le R. P. A. Martin (2). La hampe est divisée par une bague en cuivre doré de 0,038 ; la partie supérieure en bois de pommier, percé d'un trou pour y mettre un cordon, mesure 0,435 et l'inférieure, tournée en bois de chêne, 0,655. La tête, se compose d'un dé polygonal en cuivre orné d'un *opus reticulatum* gravé au pointillé, sur lequel s'emmanche horizontalement un morceau de cristal ovoïde tronqué, surmonté d'un gros cabochon blanc formant pommeau. La pointe, aussi en cuivre doré et gravé, a 0,14 de long ; elle s'aiguise en pyramide octogone, amortie par une spérule d'où s'échappe une olive. L'ensemble a une hauteur totale de 1,35 et repose dans une custode de cuir du quinzième siècle, dont les gaufrures élégantes dessinent des spirales et des feuilles de chêne. Les exemples de crosses pastorales en forme de *tau* sont assez communs aux dixième et onzième siècles, mais je n'oserais attribuer une aussi haute antiquité au *baculus* de Brienon, malgré sa dénomination de *canne de Saint-Loup* ; je ne vois donc en lui qu'un rare et curieux spécimen de férule ou bâton de chantre, dont la pointe courbée peut-être intentionnellement, permettait à l'*episcopus chori* de secouer, *excitare*, les clercs endormis pendant les offices nocturnes, en les appréhendant par la manche ou le capuchon (3).

s'explique par le nom de la donatrice ; j'avais songé d'abord à attribuer aussi à l'Andalousie, l'étoffe du fond, mais les tissus espagnols, publiés dans les *Mélanges d'archéologie*, t. III, n'ont aucun rapport avec celle-ci qui en revanche ressemble au brocard rouge italien, figuré sur la planche 23, tome III de l'ouvrage précité.

(1) Cette étoffe ressemble au vêtement de Charles de Blois. *Mélanges*. T. III, pl. 27, A.

(2) *Mélanges*. T. IV, p. 173.

(3) En parcourant le travail du R. P. Martin, imprimé postérieurement

AVIGNON.

J'avais dans mon précédent rapport, manifesté une assez méchante humeur à l'encontre des habitants d'Avignon ; ils ont eu le bon esprit de ne pas m'en garder rancune, et j'ai trouvé cette fois en MM. Deloye, conservateur du musée Calvet, A. Canron, que j'ai déjà recommandé à Votre Excellence, et l'abbé Pougnet, des guides aussi obligeants qu'instruits : grâce à ces aimables *ciceroni*, je suis aujourd'hui en mesure de combler une vaste lacune et d'apaiser les scrupules de ma conscience.

Eglise Saint-Pierre ; *vêtements du bienheureux Pierre de Luxembourg ; Dalmatique.* — Né le 20 juillet 1369 à Ligny en Barrois, de Guy, châtelain de Lille, et de Mathilde de Châtillon, fille de Guy, comte de Saint-Pol (1), Pierre de Luxembourg, d'abord chanoine de Paris, puis évêque de Metz, fut créé cardinal diacre du titre de Saint-Georges *in velabro* par l'antipape Robert de Genève, et mourut à Villeneuve-lez-Avignon, le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans. Ciaconius, place au rang des pseudo-cardinaux, ce noble jeune homme, qui n'en fut pas moins béatifié, en 1527, par un autre Clément VII, assis légitimement cette fois sur la chaire de Saint-Pierre. Cependant, lorsqu'il s'agit d'offrir un nouveau saint à la vénération des fidèles, la voix du peuple devance assez souvent les sages lenteurs qui permettent à l'Église de prévenir bien des abus ; c'est ce qui advint pour Pierre de Luxembourg : honoré immédiatement après sa mort, et par les pauvres qu'il avait nourris, et par les habitants du pays témoins de ses vertus, on conserva comme reliques tous les objets à son usage. L'existence du vêtement dont je vais m'occuper n'est due qu'à cet enthousiasme instantané. La dalmatique du cardinal de Luxembourg étendue, prend exactement la forme d'un T dont la hampe serait beaucoup plus épaisse que la traverse ; sa longueur est de 1,05, sa largeur de 0,70 : les manches fermées ont 0,23 sur 0,32. Le corps est en tissu de soie blanche, croisé espouliné, semé de perroquets, d'hippogriffes et de geais, disposés parmi des guirlandes et des bouquets, le tout d'or avec quelques points de soie cramoisie : les parements du bas et des

à mon retour, j'ai éprouvé la vive satisfaction de me trouver d'accord sur bien des points avec cet illustre savant.

(1) Et non de Hugues de Champagne, comme l'avance M. Canron, *Hist. du B. Pierre de Luxembourg*, p. 19.

manches, qui semblent avoir été raccommodées, présentent deux étoffes analogues à la première, mais à fond rouge; l'une montre des cygnes essorants d'un merveilleux dessin; l'autre, des biches et des oiseaux entourés des caprices d'une végétation fantastique. L'examen le plus superficiel de ces trois tissus y fait reconnaître le cachet de l'industrie italienne; le R. P. A. Martin (1) et l'abbé Bock (2) en ont publié plusieurs qui sont de la même famille; j'en ai vu un grand nombre à Cologne, chez ce dernier savant, qui possède la plus riche collection textrine qui soit au monde. Le tour de cou, est en étroit galon rouge, de même travail que ceux de Brienon; une frette verte, encadrée de violet, y marque le devant et le derrière (3).

Chapeau de cardinal. — M. l'abbé Bock qui a parcouru en tous sens l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, à la recherche des anciens costumes ecclésiastiques, m'a affirmé que le chapeau du B. Pierre de Luxembourg était, de tous ceux qu'il avait vus, le seul auquel il reconnût un caractère d'authenticité. La coiffure cardinalice du quatorzième siècle ne ressemblait nullement à celle des cardinaux actuels; celle-ci est un véritable *petasus* de 0,43 de diamètre bords compris, dont la coiffe, haute de 0,09, emboîtait parfaitement une tête longue de 0,17; la carcasse, en paille grossière, que protégent deux feuilles de carton, est recouverte d'un satin rouge feu, plissé autour de la forme, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'un des cordons, qui pouvaient avoir 0,70 de long, a été enlevé, et les huit *fiocchi* (4), qui subsistent encore, sont loin d'être intacts; ces *fiocchi*, de soie rouge et cannetille capricieusement nattée et contournée, sont impossibles à décrire; toutefois, un fait positif ressort de leur examen, c'est que l'usage d'en mettre trente au chapeau cardinalice est relativement moderne, car celui d'Avignon n'en avait que dix (5).

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 26.

(2) *Geschichte der liturgischen gewänder des mittelalters*, von F. Bock. Bonn, 1856, 1 lieferung, taf. XIV.

(3) Les vêtements du bienheureux Pierre de Luxembourg ont été décrits ailleurs avec plus de zèle que d'exactitude.

(4) Un de ces *fiocchi*, donné à Mgr de Prilly, figure aujourd'hui parmi les reliques de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

(5) Le chapeau rouge est porté par les cardinaux depuis le concile de Lyon, en 1245, et dès le quatorzième siècle il timbre leurs armoiries, mais le nombre des *fiocchi* n'est pas déterminé. Un chapeau cardinalice, semblable à celui du B. Pierre de Luxembourg, et figuré sur une charte de

Chasuble du seizième siècle. — M. l'abbé Carbonnel, curé de Saint-Pierre, m'a communiqué une magnifique chasuble de velours cramoisi, garnie d'orfrois richement brodés en or et soie de couleur ; la croix est ornée de cinq caissons alternant avec deux grands losanges : on y voit les figures à mi-corps de la sainte Vierge portant l'enfant Jésus, de saint Philippe avec sa croix, de saint Jacques le Mineur, caractérisé par une massue, de saint Barthelémy tenant un rasoir, de saint Mathias armé d'une hallebarde. Le devant représente saint Matthieu avec une bourse et saint Simon avec une scie. Les espaces compris entre les caissons et les losanges, et l'intérieur de ces derniers, sont couverts de rinceaux courants de vigne, de trèfles et d'étoiles ; le dessin est bon, et l'exécution parfaite justifie la réputation dont jouissaient autrefois les brodeurs avignonais.

Petit séminaire. *Sandales du Bienheureux Pierre de Luxembourg.* — Ces sandales, en maroquin noir bordé de peau rouge, n'ont pas de quartiers ; l'empeigne est très-découverte et fendue en cœur à la pointe du pied ; la semelle, épaisse de 0,005, a une trépointe de cuir rouge piqué en soie blanche. La longueur de ces espèces de babouches, qui ne portent aucune trace de ligaments, est de 0,26 ; l'empeigne et la semelle sont ornées d'un élégant entrelacs cruciforme gaufré ; cette dernière est, en outre, bordée à l'intérieur d'un filet et d'un cordon de roses également gaufrées. J'ai dessiné exactement la chaussure du B. cardinal : les monuments de cette catégorie sont si rares qu'il est utile de les faire connaître (1).

Je m'abstiens, et pour cause, de décrire ici une longue bande, où l'étoffe rouge des parements de la dalmatique alterne avec un tissu de soie blanche liséré à fleurs vertes ; on la montre à Saint-Pierre comme l'étole du B. Pierre de Luxembourg : je n'y vois, pour mon compte, que des morceaux d'ornements cousus les uns aux autres. Il en est de même d'une bourse de calice conservée à la cathédrale, et que l'on attribue au pape Innocent VI : loin d'appartenir au quatorzième siècle, cette bourse ne remonte certainement pas au quinzième.

Musée Calvet. — Le Musée est très-riche en monuments sculptés ou peints, indispensables à étudier, pour quiconque voudra écrire

Jean de Lorraine, archevêque de Reims (1533), n'en a que quatre. *Portefeuille archéologique.* Chap. III, p. 9, pl. 2.

(1) J'ai calqué ou dessiné consciencieusement, tous les ornements du B. Pierre de Luxembourg conservés à Avignon ; ils proviennent du couvent des Célestins de cette ville.

l'histoire du costume ecclésiastique, pendant le séjour des souverains pontifes à Avignon ; je vais offrir à Votre Excellence un extrait des notes que j'ai prises en parcourant les galeries.

Sculpture. Tombeau du cardinal de La Grange, évêque d'Amiens, mort en 1402. — Chasuble à *tau* richement brodé, avec les figures du Christ en croix entre la Sainte Vierge et saint Jean, que suivent chacun une sainte femme portant un vase de parfums ; sous les mains de la statue, on voit apparaître les têtes de saint Pierre et saint Paul, et, plus bas, les fragments de deux saints martyrs. Amict orné de perles et de têtes humaines. Parements d'aube avec les monogrammes I. H. S. X. P. S. Gants décorés d'un filet de perles circulaire, encadrant une croix à cœur d'escarboucle.

Tombeau du B. Pierre de Luxembourg. — Il n'en reste que la mitre, pointue et assez élevée, comme les mitres italiennes ; quatre rosaces accostent l'orfroi central.

Tête de l'antipape Clément VII. — La tête de Robert de Genève, seul débris de son cénotaphe, repose sur deux coussins d'étoffe à dessins en relief, l'un semé de quatre feuilles, l'autre quadrillé, inscrivant des rosaces et des clefs en sautoir alternatives ; la tiare à fanons est de forme conique.

Tombeau d'Urbain V. — La statue de ce pape, mort en 1370, offre la singularité d'un *pallium*, mis au-dessus d'un orfroi fixé sur la chasuble au moyen de trois épingles ; j'ai déjà remarqué, à Chablis, cette disposition peut-être spéciale aux souverains Pontifes.

Saint Lazare. — Costume épiscopal complet du quinzième siècle ; la croix, brodée de feuilles de chardon, est placée sur la face antérieure de la chasuble, suivant la coutume italienne : la tunicelle est fendue jusqu'à la taille ; la mitre est élevée.

Peinture. Portrait du B. Pierre de Luxembourg. — Ce tableau, peint sur bois, vient du couvent des Célestins ; il a dû être exécuté peu après la mort du saint, qui est représenté à genoux sur un prie-Dieu ; la tête nimbée, admirable d'expression, se détache sur un fond d'or à grands fleurages (1).

Saint Laurent, diacre. — École italienne du quinzième siècle ;

(1) Van den Enden a reproduit par la gravure une vague imitation de ce tableau, *Poemata cœlestina P. F. Nicolaï de la Ville, atrebatis.* Louvain, 1646 ; la tête est très-ressemblante. On lit au bas de la page : *Effig. illust. prin. B. Petri de Luxemburgo, episc. Met. et card. qui obiit Avenio a°.* 1387, *sepultus in cœnob. cœlestinorum.*

dalmatique noire à pectoral rouge, manches larges : garniture de franges rouges, abaissée sous un galon d'or.

Evêque. — Tableau vénitien de la fin du quinzième siècle, chape de brocard d'or à fleurs, retenue par un *monile* ou fermail trilobé.

Evêque. — Peinture italienne du quinzième siècle ; pluvial violet à fleurages d'or, garni d'une énorme frange ; orfroi orné de perles ; tunicelle en brocard d'or rouge; mitre blanche; crosse ciselée.

Diacre italien du quatorzième siècle. — Dalmatique rouge, flottante ; parements rectangulaires, très-étroits, cousus sur la poitrine et à la hauteur du genou (1) ; un galon d'or borde les manches demi-larges et le tour du cou : les bords de la fente ouverte jusqu'à mi-cuisses et l'extrémité inférieure, sont dénués d'ornements.

Tryptique byzantin. — Quatre évêques en costume pontifical figurent sur ce tableau, dont les dimensions sont fort exiguës.

Orfévrerie. — Crosse épiscopale du treizième siècle en cuivre doré; la volute, formée par un serpent contourné, a, pour motif central, le couronnement de la Sainte Vierge par le Christ en costume royal ; le nœud ou sphérule est orné de dragons. Un ciboire du treizième siècle, en cuivre doré et émaillé, présente une forme singulière ; il est porté sur un pédicule assez élevé, et le couvercle s'effile en longue pointe amortie par une boule : je n'en ai jamais vu d'un galbe aussi exagéré.

Ferronnerie. — Un curieux porte-flambeau ou bras triangulaire en fer découpé, du quatorzième siècle.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON.

Villeneuve est une cité déchue, bâtie en amphithéâtre sur un roc pelé, en face de la riante ville des papes ; tout y respire la misère et l'abandon. Je l'ai visitée en compagnie de MM. Deloye et Canron ; aussi, malgré une course pénible sur un pavé que la nature seule avait taillé, je n'ai pas eu lieu de regretter mon excursion.

Hôpital civil : *Ornements du pape Innocent VI.* — Madame la supérieure, religieuse d'une haute distinction et d'une bonté parfaite, a retiré d'une armoire, où ils sont soigneusement enfermés, une

(1) Cette disposition, qui rappelle la tunicelle de saint Louis d'Anjou, conservée à Brignoles, assigne au tableau une date reculée ; la dalmatique du B. Pierre de Luxembourg est coupée sur un tout autre modèle.

chasuble, un manipule, une étole et une bourse ou palle de calice, que la tradition attribue au pape Innocent VI, mort en 1362; ils viennent tous de la Chartreuse bâtie par ce souverain Pontife. La palle, de satin blanc, brodée en soie, perles et cannetilles d'or ou d'argent, semble une œuvre du dix-septième siècle; j'en dirai autant de l'orfroi de la chasuble, lourd travail, où des vases de roses et d'œillets, mêlés à des fleurs de toute espèce et de toute couleur, s'empilent sur un fond de drap d'argent. L'étole et le manipule, pareils à l'orfroi, larges de 0,08, s'épanouissent brusquement en *pédale* triangulaire de 0,17 à la base, forme relativement moderne: tous deux sont garnis d'une frange rouge, et le manipule conserve un cordon terminé par un gland en passementerie de soie rouge et or, analogue aux *fiocchi* du chapeau cardinalice d'Avignon. La chasuble, indignement retaillée par un récent acte de vandalisme, est en merveilleux velours de Gênes, à grands ramages rouges bouclés d'or, se détachant en relief sur un tissu de soie jaune lamée d'or. Cette admirable étoffe est si fraîche, qu'elle paraît sortir des mains de l'ouvrier: il n'est donc pas étonnant que M. le baron de Guilhermy, encore impressionné par cette circonstance, et peut-être aussi par le travail de l'orfroi, ait hésité à lui accorder une date reculée. Toutefois, l'opinion émise par mon savant collègue (1), opinion que j'avais d'abord partagée, m'ayant fortement donné à réfléchir, je me suis livré à une série de recherches, qui, de mon cabinet, m'ont entraîné en Belgique, et finalement, sur les bords du Rhin. La seule faveur que je solliciterai de Votre Excellence, pour compenser un voyage non porté au budget de son ministère, est l'autorisation d'aborder ici, certains détails plus étendus, que ne le comporte d'habitude un simple rapport. L'identité de la chasuble d'Innocent VI est fondée sur la tradition; Dom Bernard de Montfaucon, qui la vit en 1698, la décrit en ces termes: « *Est ibidem, ad alteram scilicet flu-* « *minis oram, cartusianorum cœnobium, excitatum et pinguissimis* « *fundis ditatum, ab Innocentio VI summo pont. Hujus* Casula *visi-* « *tur thesauro, formâ* ad circinum rotundâ, *in cujus centro foramen* « *est inserendo capiti, in* anteriore parte, crux *acû depicta* (2). » Le texte du savant bénédictin, concorde d'un bout à l'autre, avec les rapports verbaux des personnes qui avaient examiné le vêtement avant sa mutilation; il prouve, en outre, que cette chasuble était façonnée à l'italienne, c'est-à-dire avec la croix sur la poitrine: or,

(1) *Bulletin du Comité*, t. III, p. 395.
(2) *Diarium italicum*, p. 4.

nonobstant les monuments figurés au seizième siècle (1), peut-être même au quinzième, la mode des chasubles, arrondies au compas, *ad circinum rotundæ*, était déjà passée en France et certainement en Italie ; il faut donc remonter plus loin encore. Voyons si l'étude comparée des tissus ne viendra pas en aide à l'argument sérieux fourni par la coupe. Les étoffes à grands ramages se rencontrent fréquemment sur les ouvrages des vieux maîtres ; elles se ressemblent toutes au premier aspect ; mais, en les étudiant avec attention, on y reconnaît une différence : moins le dessin est ancien, plus il est lourd et empâté. J'en pourrais citer une foule d'exemples, depuis le flamand Claeyssens (1575) et Titien, jusqu'à Memling ; les tableaux de Notre-Dame-du-Puy, à Amiens, les anonymes de la collection Vanertborn, au musée d'Anvers, les peintres de Cologne et Van Eyck. De plus, les artistes ont toujours été quelque peu archéologues ; Titien, sur son saint Nicolas, reproduit à peu près l'étoffe d'une chasuble donnée, vers 1450, à la Sainte Chapelle de Vic-le-Comte, par Bertrand de La Tour d'Auvergne (2) ; Quintin Metsys imite, à Anvers, à sa manière il est vrai, les tissus rouges de la dalmatique d'Avignon et les place à côté d'une robe brodée dans un incroyable style Renaissance (3). Jean Van Eyck, sur un tableau de l'Académie de Bruges (la Sainte Vierge et l'enfant Jésus, 1436), a peint un *compoquelis*, dont les ramages, beaucoup plus épais que les fins enroulements de l'étoffe de Villeneuve, ont, avec ces derniers, un air de famille qui doit les faire attribuer à la même industrie. Que l'on tienne compte des distances, de la difficulté des communications, voire même du goût inné des artistes, pour ce qui rappelle des temps antérieurs, et le quatorzième siècle sera promptement atteint. Les ramages, d'ailleurs, n'ont pas une origine aussi récente qu'on le suppose : je les trouve nettement accusés sur un brocard hispano-arabe du treizième siècle, publié par M. l'abbé Bock (4), et même sur la dalmatique de saint Udalric, évêque d'Augsbourg en 955 (5). Quand

(1) Je trouve une preuve de ce que j'avance, dans la chasuble que Liévin Hughenois, abbé de Saint-Bavon, mort en 1527, donna à son église ; j'ai vu cet ornement à la cathédrale de Gand, il est garni d'un large orfroi en haute lisse d'Arras, figurant un pairle dont les branches forment épanières.

(2) Baluze, *Hist. généal. de la maison de La Tour d'Auvergne*, t. I, p. 339.

(3) *Jésus mis au tombeau*, musée d'Anvers, n° 32.

(4) *Geschichte der liturgischen gewänder*, 1 lief. taf. VI.

(5) *Basilica ss. Udalrici et Afræ*, pl. 24. En enlevant trois siècles à ce tissu, il lui resterait encore une antiquité suffisante.

les faits sont à peu près d'accord avec la tradition, pourquoi rejeter celle-ci, toujours respectable chaque fois qu'on n'a pas d'excellentes raisons à lui opposer. Je sais bien que l'on m'objectera la broderie de l'orfroi, clairement indiquée par Montfaucon; mais je persiste à dire que cet orfroi a été rapporté après coup; car la forme de l'étole et du manipule appartient au seizième siècle, et la chasuble, qui revêt l'effigie d'Innocent VI sur son tombeau (1), n'a d'autre ornement qu'un étroit galon. Au reste, si l'on veut admettre que l'orfroi soit contemporain de l'étoffe, je crois avoir démontré assez clairement l'antiquité de cette dernière, pour qu'une assertion, dépourvue de fondements solides, ne puisse l'ébranler; dans ce cas, il faudrait envisager le fouillis de bouquets, entassés sur l'orfroi, comme une fantaisie exceptionnelle des brodeurs avignonais. Assez de faits, bien autrement extraordinaires, ont été mis au jour depuis quelques années, et,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Couronnement de la Sainte Vierge. — Ce tableau italien du quinzième siècle, peint sur fond d'or, est très-curieux; le groupe principal est remarquablement exécuté, et les accessoires sont empreints d'un sentiment naïf et religieux; il est triste de penser qu'une œuvre d'art aussi intéressante, demeure enfouie dans une salle basse où l'humidité la dégrade.

ÉGLISE PAROISSIALE. — M. Canron m'a fait apporter par le sacristain, un voile de calice, qui m'a semblé appartenir à l'ornement de la palle ci-dessus mentionnée; même étoffe, même travail, même style; c'est fort joli assurément; mais, quand un dessin peut aussi bien convenir à un usage profane qu'à un usage liturgique, il devient, à mon sens, indigne des choses saintes. L'église paroissiale, autrefois collégiale de Villeneuve, a dû être fort riche; elle possède encore quelques restes de son antique splendeur, sans compter les dépouilles opimes des monastères qui l'environnaient; on y voit un siége épiscopal en marbre blanc, dont les accoudoirs figurent des chérubins, et les pieds, des griffes de lion; il a été sculpté au dix-septième siècle, ainsi que le maître-autel échappé à la ruine des

(1) Le tombeau d'Innocent VI était placé, avant la révolution, dans la chartreuse fondée par ce souverain Pontife; on a depuis réédifié le monument au centre de la chapelle de l'hôpital où je l'ai examiné tout à mon aise.

Bénédictins de Saint-André : ce maître-autel, que beaucoup de cathédrales seraient heureuses d'avoir, est orné, sur sa face antérieure, d'un Christ étendu mort ; le tabernacle, flanqué de deux adorateurs, représente un groupe d'anges élevant la croix triomphante, le tout en marbre blanc et d'un bon travail. Plusieurs tableaux anciens, malheureusement ensevelis dans une obscurité profonde, ont captivé mon attention ; j'ai entrevu, je ne puis dire étudié, ne pouvant vaincre l'obstacle insurmontable du manque de jour, une vaste peinture italienne du quinzième siècle, où la Vierge, saint Jean, la Magdelaine et le donataire, chanoine en rochet, personnages très-bien dessinés, se détachent sur le fond d'or avec une vigueur remarquable.

Chartreuse du val de bénédiction. — Dans la chapelle polygonale attenante au réfectoire du couvent fondé par Innocent VI, existe encore, une fresque due à un pinceau italien du quatorzième siècle. L'artiste a retracé sur le mur la vie de saint Jean-Baptiste ; des anges voltigent autour de la coupole, et l'intrados des grands arcs est orné de caissons. Il serait temps que l'Etat prît en commisération, ces œuvres d'art exposées aux intempéries de l'atmosphère, et, qui pis est, aux égratignures des fagots, qu'un propriétaire ignorant ou nécessiteux, place chaque année, dans le lieu saint transformé en grange.

APT.

Ancienne cathédrale de Notre-Dame : *Voile de sainte Anne.* — La petite ville d'Apt était une des stations marquées à l'avance sur mon itinéraire ; je devais y dessiner un voile attribué à sainte Anne, voile dont on m'avait montré la copie à la bibliothèque publique d'Avignon. Grâce à la bienveillante autorisation de Mgr De Belay, j'étais certain de rencontrer, ce qui advint en effet, un accueil favorable auprès de M. l'archiprêtre Arnaud, mais les déceptions surprennent toujours à l'heure où l'on s'y attend le moins ; malgré la bonne volonté de M. le curé, malgré les efforts réitérés de MM. les marguilliers Seymard et Jean qui se joignirent à moi, il fut impossible d'extraire le précieux tissu du vase de verre à col étroit qui le renferme (1). M. l'abbé Gay avait été plus heureux quelque temps au-

(1) Cette bouteille est un *fiasco* en verre de Venise émaillé du seizième siècle.

paravant; cet ecclésiastique a calqué et reproduit en entier, sur fine toile de coton, l'un des plus rares monuments textrins qui soient connus; un défaut de précautions en le replaçant a été cause de mon désappointement : toutefois, j'ai eu le loisir d'examiner à mon aise un assez long morceau, que j'ai fait sortir de la bouteille au moyen d'un bâton pointu, et j'ai pu reconnaître une mousseline arabe, brochée d'or et de soie, à la manière des chefs de nos pièces de madapolam, imités eux-mêmes des marques de fabrique indoues. La copie exécutée par M. Gay, copie que j'ai relevée en partie, m'aidera à compléter un travail désormais inexécutable; car l'original est si éraillé, qu'on ne peut plus l'avoir en entier sans briser sa custode, parti violent toujours regrettable à prendre.

Le voile de sainte Anne consiste en un rectangle de mousseline, genre de l'Inde, large de trois mètres environ, sur 1,65 de hauteur; il est traversé sur chacun de ses petits côtés par trois raies parallèles, brochées en or et soie; les deux extrêmes, de 0,027, présentent une espèce d'entrelacs blanc encadrant des oiseaux d'or et des fleurs de même sur fond rose, ornementation qui n'est pas sans analogie avec une étoffe conservée aux archives de Notre-Dame de Paris (1). La bande intermédiaire, large de 0,082, aussi fond d'or, se subdivise elle-même en cinq parties, 1° et 5° une bordure à ∽ noirs, lisérée de rouge, de blanc et de bleu; 2° et 4° une ligne de caractères arabes bleus; 3° au centre, enfin, un entrelacs avec des chiens et des perroquets affrontés, séparés par un rameau vert. Le milieu du voile est partagé verticalement, dans le sens de sa hauteur, par une bande de 0,065 figurant une chaîne à gros anneaux, interrompue par trois médaillons circulaires équidistants, encadrés d'une légende arabe en lettres rouges. Les sujets inscrits dans ces médaillons, dont le premier mesure 0,285 de diamètre et les autres 0,155, sont identiques; ils représentent deux sphynx couronnés, adossés, les queues entrelacées et les ailes amorties par une tête de cheval : le fond est d'or, les traits et ornements sont bleus, verts, rose foncé, blanc et noirs. D'après ce que j'ai vu moi-même sur le tissu, M. Gay a été impuissant à relever les caractères de la bordure; il y avait là des difficultés matérielles qu'une connaissance profonde de la paléographie orientale aurait surmontées avec peine; je crois qu'il a été plus heureux vis-à-vis des

(1) Willemin, *Monuments inédits*, pl. CXIX.

inscriptions centrales. MM. Lehir et de Quatremère ont lu, sur le calque qu'il leur a transmis : *L'iman Aboul-Cassem-Mostali-Billah, prince des croyants, la bénédiction de Dieu soit sur lui et ses enfants* (1). Si les deux orientalistes précités n'ont pas commis d'erreur, le khalife fatimite Mostali étant monté sur le trône en 1094, le voile d'Apt se trouve être contemporain de la prise de Jérusalem par les croisés. L'histoire, du reste, ne vient en aucune manière contredire la version de MM. Lehir et de Quatremère : Raimbaud de Simiane, Guillaume de Sabran, chevaliers aptésiens, et Isoard, évêque d'Apt, faisaient partie de la première croisade : il est donc vraisemblable qu'un voile précieux, dépouille opime arrachée au harem de quelque riche musulman, ait été offert par l'un de ces illustres personnages au sanctuaire de sainte Anne, vénéré dans leur patrie depuis les temps les plus reculés ; l'ignorance, les années et l'habitude auront ensuite fait attribuer à la mère de la sainte Vierge un présent déposé sur son autel. La matière première et l'usage rapprochent seuls le tissu d'Apt du voile de la Vierge autrefois conservé à Chartres ; si j'en juge par le dessin de M. Willemin (2), ce dernier, broché de croix grecques et de lions, appartient à l'industrie byzantine (3).

(1) *Le pèlerinage de sainte Anne*, par M. l'abbé Gay, p. 87. Ces inscriptions sont conçues en caractères arrondis et allongés, n'ayant aucun rapport avec ceux que je trouve sur les étoffes de Toulouse et de Notre-Dame de Paris, mais d'une forme analogue aux lettres qu'on voit sur les *tibialia* d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés, publiés par Willemin, *Monuments inédits*, pl. xv, et dans la *Statistique monumentale de Paris*, pl. xix. MM. Reinaud et de Longpérier, membres de l'Institut, à qui j'ai soumis mes calques, ont de suite reconnu le nom du kalife Mostali. Voir, Reinaud, *Rapport sur la chape arabe de Chinon*, p. 10, note 1.

(2) Willemin, *Monuments inédits*, pl. xvi.

(3) N'ayant pas vu, de mes propres yeux, la partie centrale du voile d'Apt, j'avais cru qu'elle était tissée comme les bordures, et je ne pouvais trop m'expliquer pourquoi une étoffe fabriquée à Mossoul portait le nom d'un kalife d'Egypte. Un examen sérieux m'a fait reconnaître dans les lettres des inscriptions disposées autour des médaillons, une irrégularité que n'offrent pas les autres caractères, d'où je conclus que les premières ont pu être brodées après coup ; mais alors la présence des symboles chaldéens n'est plus suffisamment justifiée, puisque la reproduction des êtres animés est formellement interdite aux vrais musulmans : une magnifique écharpe conservée dans la cathédrale d'Autun résout la difficulté. Ce tissu, que M. Reinaud doit incessamment publier, et que je

Objets divers. — Le trésor de la chapelle Sainte-Anne placé au-dessus de l'autel, sous la garantie d'une forte grille de fer, a été dépouillé en 1792 ; mais il conserve encore quelques monuments précieux à plus d'un titre ; outre la fiasque et le voile, on m'y a montré : 1° une châsse en cuivre doré et émaillé du douzième siècle, avec figures à mi-corps, d'un beau style ; 2° un coffret du quinzième siècle, en pâte dorée et coloriée, orné d'inscriptions, de fleurs et d'animaux ; 3° le livre d'heures de sainte Delphine de Sabran, manuscrit sur vélin, à miniatures, du quatorzième siècle, dont l'authenticité me semble bien prouvée.

Ancien maître-autel. — Cet autel-tombeau date du treizième siècle ; il est en marbre blanc que les années ont fortement coloré en jaune et orné de sculptures sur les quatre faces : sa table, munie d'une moulure creusée en gouttière pour maintenir les saintes espèces, remonte au neuvième ou peut-être au huitième siècle. Il est fâcheux que la mode ait relégué dans un coin un monument vénérable, bien digne de reprendre la place qu'il occupait jadis au milieu du sanctuaire.

Sarcophage gallo-romain. — On l'a trouve caché sous la boiserie d'un autel ; il est en marbre blanc, appartient à la décadence de l'art

viens de dessiner en entier, grâce à la complaisance de M. l'abbé Devoucoux, est couvert de broderies en or et soie représentant des sphinx ailés ou aptères, alternant avec des lignes de cavaliers chassant à l'aide du faucon ou du guépard ; on y lit en petits caractères arabes le nom d'*Al Mufadar*, ministre d'un kalife ommiade de Cordoue, qui vivait au commencement du onzième siècle, et cependant le fait des personnages, leurs costumes, la chasse au guépard, divertissement propre aux habitants de l'Asie centrale, indiquent des ouvriers soit guèbres, soit de la secte d'Ali, mélange, on le sait, des doctrines de Zoroastre et de Mahomet, et par conséquent un lieu de fabrication placé en Perse ou dans une contrée voisine. D'autre part, l'*opus sarracenum* employé par l'artisan est presque identique aux broderies de la chape dite de Charlemagne, à Metz, vêtement dont l'origine asiatique n'est pas contestable. Or, si l'on groupe ensemble, la nature du voile d'Apt, l'ornementation qui le caractérise et les procédés vraisemblablement mis en usage pour le terminer, il en ressortira une attribution forcée aux ateliers dépendant du kalifat de Bagdad, c'est-à-dire de l'Al Djézireh, ancienne Mésopotamie. En admettant ce système, l'adjonction des légendes arabes aux symboles chaldéens s'explique naturellement ; une conséquence peut encore s'en déduire, c'est que les fabriques de Mossoul étaient assez renommées, pour que des princes étrangers y fissent des commandes personnelles.

antique et ne peut être antérieur au cinquième siècle; quatre apôtres et des gerbes de blé symboliques, sculptés en bas-relief, décorent ses parois latérales.

Etoffes. — Dans une petite salle au premier étage, MM. Seymard et Jean m'ont fait voir quelques débris d'anciens vêtements sacerdotaux; j'y ai remarqué les étoffes suivantes : Quatorzième siècle, 1° tissu italien, à fleurs brochant sur des raies alternatives vertes et blanches; 2° tissu liséré en soie verte; 3° tissu blanc analogue; 4° galon rouge liséré en argent de Chypre; le dessin consiste en cinq bandes verticales, trois chevronnées et perlées, deux chargées d'étoiles à huit rayons séparées par des fasces contrevivrées. Quinzième siècle : 1° velours de Gènes, fond bleu à ramages rouges; 2° autre velours pareil à fond vert; 3° drap d'or vert espouliné, avec des vases remplis de fleurs blanches et roses; si ces ornements sont en coton comme je le soupçonne, c'est là un singulier mélange. Seizième siècle : tissu de soie violette tramée d'or, semée de lis, pavots, rosages et autres fleurs brochées en or ou en couleurs, étoffe italienne d'une grande richesse.

Livres de chœur. — La cathédrale d'Apt possède encore trois graduels manuscrits, grand in-4°, sur vélin, à longues lignes; les deux premiers notés en neumes m'ont paru antérieurs au onzième siècle, les portées du troisième me le font attribuer au onzième ou douzième siècle. J'ai été assez heureux pour révéler à MM. les fabriciens le prix qu'ils doivent attacher à leurs volumes.

AIX.

Certaines difficultés relatives à ma visite au trésor de la cathédrale d'Arles me conduisirent à Aix; reçu à merveille par le bienveillant et regrettable archevêque, Mgr d'Arcimoles, à qui j'étais spécialement recommandé par Mgr Parisis (1), je fus bien vite rassuré sur la nature de l'accueil qui m'attendait à Saint-Trophime : ce digne prélat m'y garantit une réception cordiale et me prouva une fois de plus, que si la fable des bâtons flottants n'est pas nou-

(1) La paternelle sollicitude de Mgr l'évêque d'Arras ne m'a pas abandonné un seul instant pendant le cours de mon voyage; l'illustre prélat a toujours daigné porter le plus vif intérêt à mes travaux et m'en faciliter l'exécution autant qu'il était en son pouvoir.

velle, on peut du moins l'appliquer journellement. Aix fourmille de monuments antiques et de souvenirs du roi Réné; ils ont été décrits et gravés si souvent, que m'en occuper ici paraîtrait une outrecuidance ridicule; je mentionnerai cependant quelques objets, aussi curieux peut-être que les sarcophages gallo-romains, mais rejetés dans l'ombre par la réputation que ces derniers ont acquise en France et en Europe.

Cathédrale de Saint-Sauveur. — J'ai remarqué dans le sanctuaire les restes d'un siége épiscopal du douzième siècle en marbre blanc, représentant des enfants dévorés par des lions; Millin (1) se trompe en attribuant aux premiers siècles chrétiens cette œuvre d'art du moyen âge. Le chœur est entouré d'une suite de tapisseries fabriquées à Arras au commencement du seizième siècle, elles ont pour sujet la vie de N. S. Jésus Christ; l'écusson royal d'Angleterre qui s'y rencontre en plusieurs endroits a fait présumer qu'elles avaient appartenu à l'église Saint-Paul de Londres. Un certain nombre de chapeaux verts, ainsi que le chapeau rouge de S. Em. le cardinal Bernet, se voient suspendus à la voûte au-dessus du caveau des archevêques; j'avais pensé jusque-là qu'une semblable distinction ne s'accordait qu'aux princes de l'Eglise, ne l'ayant aperçue dans aucune autre cathédrale. On a placé, à l'entrée de la nef gauche, un autel du treizième siècle avec retable sculpté en pierre, du quinzième, provenant du couvent des grands carmes. Ce retable est curieux en ce qu'il rappelle l'origine des chevaliers du Croissant, institués à Angers par le roi Réné, en 1448; on voit au centre sainte Anne, la sainte Vierge et l'enfant Jésus; à droite, saint Maurice, protecteur du nouvel ordre, vêtu d'une cotte d'armes à huit rais d'escarboucle fleurdelisés; à gauche, sainte Marguerite, issant les mains jointes du milieu du dragon qui vient de l'avaler; un pan de robe sort encore de la gueule du monstre. J'insiste fortement sur l'attribution de cette dernière statue, parce que tout le monde à Aix la confond avec sainte Marthe. Dans la pensée symbolique qui a présidé à la décoration de l'autel, sainte Anne représentait la Provence, saint Maurice, l'Anjou, et sainte Marguerite, patronne de la femme de saint Louis, la maison de France à laquelle appartenait le roi Réné.

Musée.—Le Musée, très-riche en objets d'art, renferme, entre autres curiosités, des peintures byzantines à figures d'évêques, rapportées de

(1) *Voyage en France*, t. II, p. 274.

Grèce par le colonel Bory de Saint-Vincent, un petit portrait du pape Boniface VIII, coiffé d'une tiare blanche à une seule couronne, et le portrait en pied de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, mort à Brignoles en 1297. Le bienheureux est représenté en costume pontifical, chape bleue fleurdelisée, mitre précieuse soutenue par deux anges, crosse à volute d'une grande simplicité; à droite et à gauche sont agenouillés deux personnages de moindre dimension que la figure principale : leurs noms inscrits au-dessous d'eux font reconnaître Robert, roi de Naples, et Sance ou Sancha d'Aragon, sa seconde femme, frère et belle-sœur de Louis d'Anjou. Millin, qui a vu ces tableaux chez M. Fauris de Saint-Vincens (1), attribue, non sans raison, le dernier à Giotto; en conséquence cette peinture, exécutée vers 1322, offrirait des ressemblances authentiques; quant à l'effigie de Boniface VIII, elle pourrait être aussi attribuée au même maître, qui avait représenté ce pape sur une fresque du porche de la basilique de Latran (2).

ARLES.

Ancienne cathédrale de Saint-Trophime. — Le seul nom de la ville d'Arles réveille de grands souvenirs dans l'esprit des hommes qui sont initiés à l'histoire des origines du christianisme en France. C'est là que saint Césaire a donné l'exemple de cette charité sublime qui réalisa tant de miracles au milieu de la barbarie à demi-païenne encore des populations confiées à la vigilance apostolique. Sa mémoire est présente encore au milieu de ce clergé, qui a hérité de ses vertus.

M. l'abbé Montagard, archiprêtre d'Arles, a bien voulu me présenter lui-même les objets qui forment aujourd'hui le trésor archéologique de la cathédrale de Saint-Trophime.

Chasuble du bienheureux cardinal Alleman. — Louis Alleman, archevêque d'Arles, créé par le pape Martin V, cardinal, du titre de Sainte-Cécile, mourut à Salon en 1450. Le vêtement qu'on lui attribue, est en drap amaranthe, garni de satin de la même couleur; au centre, une peinture sur toile à demi-pourrie, offre l'effigie d'un cardinal agenouillé sur un prie-Dieu devant un crucifix, ladite pein-

(1) *Voyage en France*, t. II, p. 230. Le portrait de Saint-Louis doit venir du couvent des frères mineurs d'Aix.

(2) Ciaconius *Vitæ pontificum*, t. I, col. 814.

ture encadrée d'un galon d'or, sur lequel on a brodé avec de la soie bleue, une inscription en lettres gothiques disposée ainsi :

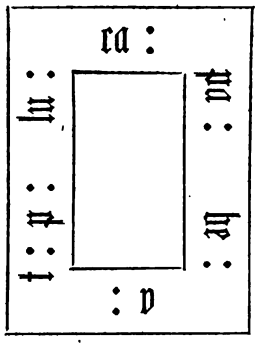

ra : pa : be : a : t : p : lu :

Un écusson aux armes du prélat (*d'azur au lion d'argent, couronné, armé et lampassé de même*), cousu sur un des côtés (1), garantit suffisamment l'authenticité de la relique, dont je n'ai pu toutefois constater la forme exacte, empêché que j'étais par les sceaux et les cordons. Cependant, malgré le texte de la reconnaissance du 13 juin 1839, où M. le vicaire général Jacquemet emploie le mot *casula*, la couleur et la matière du tissu, le simple orfroi de satin me font voir ici, non une chasuble véritable de Louis Alleman, mais une chasuble taillée dans sa *cappa magna*, lorsqu'il eut été béatifié, en 1527, par le souverain pontife Clément VII ; cette assertion est pleinement justifiée par l'inscription que je crois pouvoir interpréter en ces termes :

CApPA BEATi Patris LVdovici.

Courtines du lit de Marie de Médicis. — Données par Louis XIV à l'un des archevêques du nom de Grignan, ces précieuses tentures, que l'on prétendait en lambeaux, se trouvent aujourd'hui dans un état de conservation assez satisfaisant, pour qu'il m'ait été facile d'en calquer le dessin ; elles sont en velours façon de Gênes, à grands fleurages rouges, sur champ de drap d'argent. L'industrie lyonnaise, auteur probable de cette superbe étoffe, ne s'est pas contentée des couronnes royales, des vases et des fleurs de lis florentines qui en diaprent

(1) Ces armoiries sont gravées sur bois dans les *Vitæ pontificum*, de Ciaconius, t. II, col. 1107.

le fond, elle a arrêté le contour de chaque ornement avec une légère ganse d'or, et couvert les intervalles blancs d'un semis de fleurs brodées en cannetille et paillettes d'or.

Crosse et oliphant en ivoire sculpté. — La crosse, du douzième siècle, a été photographiée et publiée tout récemment (1); son œil figure la reconnaissance du corps de saint Trophime aux Aliscamps, et sa volute, terminée en tête de serpent, est ornée de poissons et de reptiles fantastiques gravés au trait, ce qui lui donne un air de ressemblance avec l'instrument de pêche provençal nommé *bourdigue*. L'oliphant, aussi du douzième siècle, est de forme polygonale; des oiseaux et des lions courent sur le pavillon et sur le nœud.

Reliquaires. — 1° Coffret de forme antique en cristal de roche et vermeil, contenant un morceau de la vraie croix; la monture est du dix-huitième siècle; mais le coffret, assez grand et d'une seule pièce, m'a paru plus ancien; 2° petit soleil en cristal de roche, supporté par un pédicule et orné de filigranes de Venise, or et argent, d'un travail fort délicat; il renferme, comme le précédent une parcelle de la vraie croix, et a été donné, par le pape Clément VII, en échange de quelques reliques de saint Trophime.

Cassette du quinzième siècle. — Sur les faces latérales de cette cassette, dont le couvercle est en marqueterie d'ivoire et d'ébène, sont appliqués plusieurs personnages des deux sexes, en os sculpté; les hommes nus avec un simple manteau, les femmes vêtues de longues robes, tous portant à la main des phylactères sur lesquels je n'ai rien pu déchiffrer. A chacun des quatre angles est placée une tour, deux servent de guérite à un chevalier armé; par la fenêtre des deux autres, on voit un homme et une femme dans une attitude lascive. Je ne suis pas encore en mesure d'expliquer le sujet de ce petit meuble évidemment profane, qui n'est pas sans analogie avec la cassette de Sens, et qui a des rapports plus grands encore avec un coffret de toilette qu'on m'a montré, il y a dix ans, au château de Mont-Eventé, près Béthune.

Livres de chœur. — M. l'archiprêtre m'a aussi montré, avec son inépuisable obligeance, quelques feuilles de parchemin qui proviennent d'un antiphonaire exécuté au dix-huitième siècle avec des lettres découpées à jour sur une lame de métal. A en juger par ces fragments, l'antiphonaire, qui ne se trouve plus aujourd'hui à la cathédrale, ne mérite aucun regret. Ce ne sont point, d'ailleurs, les

(1) *Mélanges d'archéologie*, par les RR. PP. Cahier et Martin, t. IV, p. 213.

manuscrits du dix-huitième siècle qui méritent l'attention des savants, et je ne m'arrête pas plus longtemps à ces débris d'un in-folio sans valeur.

Tableau. — Une magnifique peinture du quinzième siècle, cachée dans la sacristie, en a été récemment tirée par M. Montagard et mise dans un lieu apparent de la nef; ce tableau représente, au centre, la Sainte-Vierge assise avec l'Enfant Jésus; à droite, saint Trophime, suivi de sept archevêques armés de la férule métropolitaine; à gauche, saint Etienne et sept évêques; tous ces pontifes, excepté le président qui tient une baguette, anathématisent, l'Evangile en main, un de leurs collègues simoniaque, très-reconnaissable à son humble posture et à la bourse qui lui sert d'attribut. Les détails des costumes, chapes, chasubles, dalmatiques, tunicelles, mitres, crosses et férules, sont d'une richesse extraordinaire, ruisselant de perles et d'escarboucles. Les vêtements de dessous, toujours d'une autre couleur que les chapes ou chasubles, offrent comme celles-ci les plus beaux échantillons des velours de Gênes, des brocatelles de Venise et des autres tissus de l'Italie. Si l'on cherche le véritable sujet d'un tableau destiné à rappeler le souvenir d'une des assemblées ecclésiastiques dont Arles fut le témoin, on trouvera dans la vie de saint Césaire que cet archevêque ayant condamné un certain Contumeliosus, évêque de Riez, homme notoirement criminel, le pape Agapet, adoucissant la sentence portée par le métropolitain, rendit à Contumeliosus la jouissance de ses biens personnels, tout en le maintenant déchu de l'administration de son diocèse (1). L'évêque déposé, mais non privé de son patrimoine, est reconnaissable dans le personnage qui a perdu les insignes de sa dignité et conservé sa bourse; saint Césaire, une baguette à la main, proclame la volonté du souverain pontife.

Ancien maître-autel. — On a employé à revêtir la face postérieure du nouveau maître-autel, sculpture pseudo-gothique d'un aspect médiocre, le *frontale* de l'ancien, qui devait être aussi beau que son remplaçant est laid. Trois panneaux encadrés de rinceaux, deux pilastres cannelés à chapiteaux de feuilles d'acanthe, le tout en marbre blanc veiné de noir, donnent au monument du douzième siècle un caractère élégant et simple à la fois, que le prétentieux autel moderne est loin d'avoir. La table primitive aussi en marbre a été fort heu-

(1) Baillet, *Vie des Saints*, 27 août. Trichaud, *Vie de saint Césaire*. Quoique le nom de *Contumeliosus* soit porté sur le catalogue des évêques de Riez dans le *Gallia Christiana*, je répugne à y voir autre chose qu'une épithète significative.

reusement laissée en place; elle est bordée intérieurement d'une gouttière, témoignage de sa haute antiquité.

Statue d'évêque. — Cette figure du treizième siècle, en marbre blanc, décore un cénotaphe; les gants et la mitre sont ornés d'un quatrefeuille inscrit, rehaussé de cinq perles; la chasuble n'a pas d'orfroi, mais l'amict est paré.

Portail de Saint-Trophime. — Dans sa longue et minutieuse description de la gigantesque épopée qui se déroule sur la façade occidentale de l'église métropolitaine d'Arles, Millin a commis une singulière erreur qu'il m'importe de relever ici : « Saint Etienne, » dit-il (1), « a une épée de forme antique, une espèce de *parazonium* « dont le fourreau porte des caractères indéchiffrables. » En rédigeant cette partie de son voyage, le célèbre antiquaire avait évidemment sous les yeux le dessin qu'il fit graver dans son atlas (2), dessin où le premier Martyr est bien et dûment représenté affublé d'une longue épée, suspendue à un baudrier passant de l'épaule droite sous le bras gauche. Or, rien de cela n'a jamais existé que dans l'imagination de l'artiste; saint Etienne est tout simplement revêtu d'un large *orarium* flottant sur l'épaule gauche et descendant au-dessous du genou. Du Cange (3) et le P. Lebrun (4) ont publié des *oraria* analogues à celui d'Arles, mais plus étroits; le dernier, en outre, est bordé d'un ourlet et strié de coups de ciseau où je n'ai pas vu la moindre trace d'inscription (5). Un véritable *orarium* conservé à Notre-Dame-la-Major me servira à compléter une explication que je ne puis qu'ébaucher ici.

Notre-Dame-la-Major. — L'église de Notre-Dame-la-Major possède quelques reliques textrines d'une haute valeur, tant par leur antiquité que par le nom du personnage auquel on les attribue; je veux parler des vêtements de saint Césaire, archevêque d'Arles (501-542) : un juste sentiment de respect et de conservation les

(1) *Voyage en France*, t. III, p. 594.

(2) Pl. 70.

(3) *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, 1681, t. I, pl. 10.

(4) *Explication des cérémonies de la messe*, t. I, pl. 2, fig. 1. On peut consulter aussi à ce sujet le docteur Rock, *The church of our fathers*, t. I, p. 379, et d'Agincourt, *Hist. de l'art par les monuments*.

(5) Je ne nie pas qu'une inscription ait existé sur l'*orarium* de saint Etienne, puisqu'il y en a une sur le *pallium* de saint Trophime; mais si je m'en rapporte aux monuments subsistants ou figurés, le premier ne devait porter que des croix et les lettres A, Ω, ou bien un monogramme.

ayant fait renfermer dans des boîtes métalliques, scellées et recouvertes d'une lame de verre, il est encore possible de reconnaître la nature des tissus, mais non de déterminer la forme des objets qu'ils ont servi à confectionner. Toutefois, en joignant à mes observations personnelles, l'étude des dessins envoyés au ministère, par M. Huard (1) et les renseignements que m'a fournis M. le curé Gaudion, dont la sollicitude éclairée a sauvé d'une perte imminente les *pontificalia* de saint Césaire, j'espère être en mesure de décrire ces restes précieux; ils se composent de : 1° une tunique, 2° une ceinture, 3° deux *pallium*, 4° une paire de sandales, 5° un *orarium*.

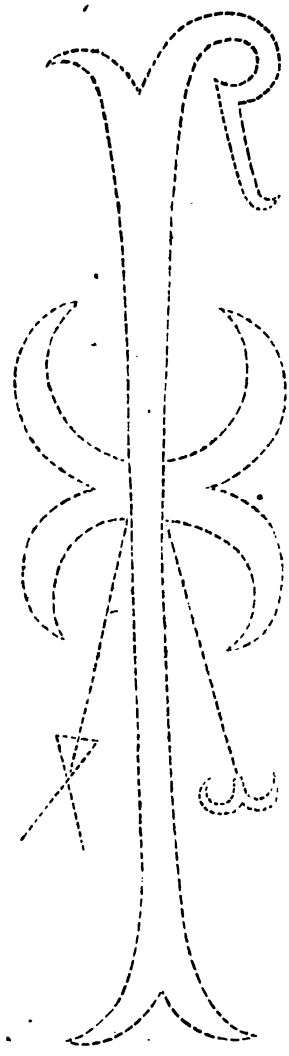

Tunique. — La tunique est en tissu de laine à gros grains, façon reps, de couleur brune; une étroite ligne blanche, *clavus angustus*, circule autour du cou, sur la poitrine et sur les manches; ce vêtement, m'a-t-on assuré, ne porte aucune trace de couture.

Ceinture. — La ceinture large de 0,05 sur une longueur de 0,64, non compris la boucle qui a 0,10, est en cuir noir avec piqûre de soie blanche figurant un monogramme du Christ très-allongé : elle s'attachait au moyen d'une agrafe (2) en ivoire, dont la boucle ovale est ornée de raisins et de quatre feuilles, et la plaque carrée représente un tombeau à colonnes et coupole aiguë, gardé par deux satellites armés de lances; le dessin incorrect de cette sculpture, le mouvement prononcé des personnages, la forme de l'édicule et sur-

(1) *Bulletin des comités hist.* 1849, p. 197.

(2) M. l'abbé Trichaud, *Vie de saint Césaire*, a publié une assez bonne

tout la bordure à demi-oves lancéolés accusent une époque reculée.

Pallium. — Les *pallium* sont au nombre de deux ; le plus court long de 1,75, large de 0,09, est en laine et caché sous une étoffe de soie jaunâtre bordée de lignes noires et bleues : la moins étroite de ces bandes est ornée de caissons alternativement jaunes et rouges, avec des lièvres, bleus sur le fond jaune, jaunes sur le fond rouge. Le dessin de ce tissu évidemment oriental présente une grande analogie avec les arabesques du voile d'Apt et du suaire conservé à Notre-Dame de Paris. L'étoffe des trois croix en soie damassée cerise, que l'on aperçoit cousues sur la laine, laisse aussi soupçonner une origine asiatique. Le second pallium, de même largeur que le premier, a 2,40 de longueur ; il est fait d'une laine très-fine et porte le monogramme du Christ brodé en soie rouge à double point de chaînette, *chain stitch* ; son enveloppe en soie blanche est striée de raies parallèles couleur chamois, avec des disques, des perles, des carrés, des roses et des lis, verts, blancs et bleus, tissés à plat : l'aspect et la force de l'étoffe rappellent le suaire de saint Victor ; le dessin et les couleurs se rapprochent, le premier de la chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, les secondes du suaire des saints Innocents. Je crois en conséquence que cette custode est de fabrique grecque et fort ancienne.

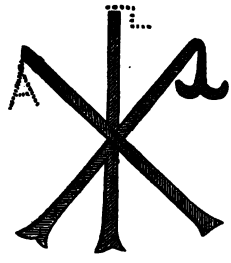

Sandales. — Les sandales en cuir noir du Levant sont très-pointues ; leur semelle longue et étroite paraît, selon M. l'abbé Trichaud (1), collée et non cousue à l'empeigne et aux quartiers, qu'il m'a été impossible d'apercevoir.

Orarium. — L'*orarium*, que j'ai tenu entre les mains, est en lin et formé de deux bandes d'égale longueur, larges de 0,11 et 0,083 ; elles mesurent réunies bout à bout 2,58 et sont ourlées de haut en bas comme l'étole sculptée au portail de Saint-Trophime. La partie étroite qui pendait sur le devant de la dalmatique est couverte de croix latines, de losanges inscrits dans un carré et de disques brodés

lithographie de la ceinture, mais il s'est trompé en disant que le monogramme était conçu entièrement en caractères grecs ; l'R latin est très-visible à la partie supérieure de l'I.

(1) *Hist. de saint Césaire*, p. 329.

en fil blanc ou en soie plate bleue et jaune ; elle porte à son extrémité les restes d'un parement, *fimbria* de soie blanche, large de 0,095.

Voici l'exacte représentation des ornements qui se voient sur ces précieux débris :

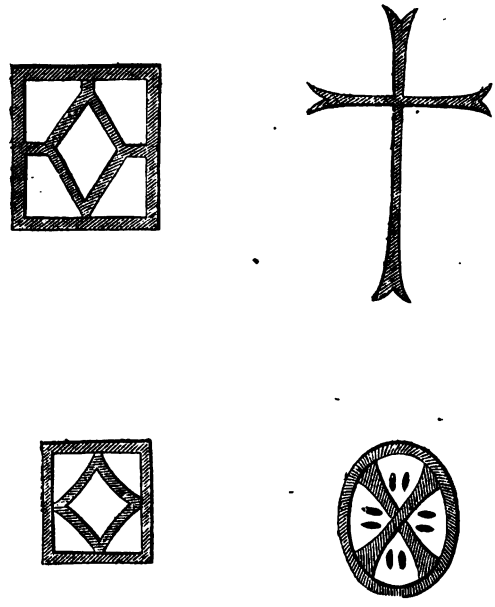

La seconde moitié, où l'on voit encore des traces de broderie, se termine par une poche de 0,115, destinée, suivant les liturgistes, à contenir l'éponge qui servait à étancher la sueur découlant du front de l'évêque, pendant la célébration des saints mystères. Un curieux monogramme, travaillé en soie jaune, bleue et rouge sur la face externe de cette poche qui s'ouvre en dedans, fournit d'utiles renseignements sur le nom du propriétaire de l'orarium ; j'y vois distinctement les lettres E. S. A. R. I. V. et même le C dans la boucle de l'R accompagnée de deux points ; mais pour expliquer l'N formée par les jambages de l'I et de l'E et la queue de l'R, il faut admettre avec M. l'abbé Gaudion que le carré de toile sur lequel est brodé le monogramme n'a été ajouté au vêtement de saint Césaire qu'après la mort

de ce dernier; dans ce cas, on peut lire très-bien C.E.S.A.R.I.V.N., *Cesarius noster*.

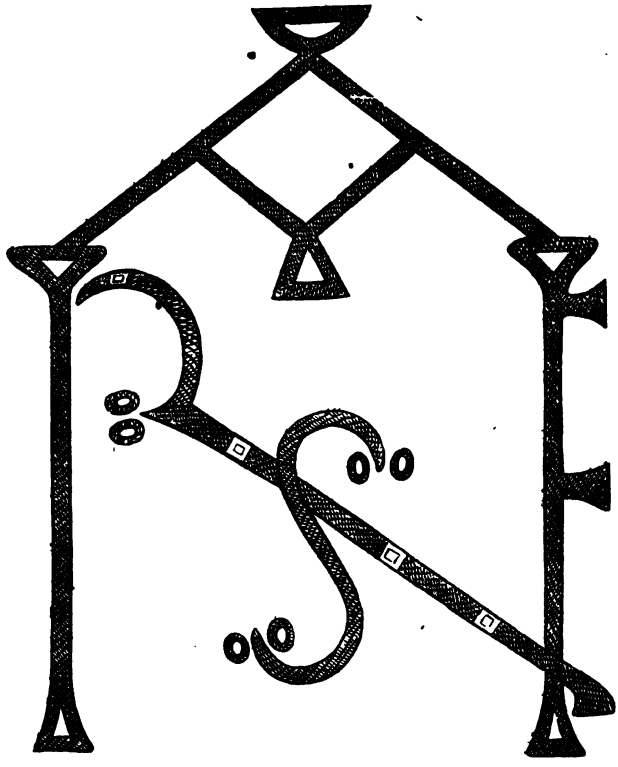

Les *pontificalia* de saint Césaire, qui fut nommé vicaire du saint siége dans les Gaules et honoré du pallium par le pape Symmaque, étaient conservés avant la Révolution dans l'abbaye de Saint-Césaire dite le grand monastier ; en 1791, les religieuses envoyèrent nuitamment toutes leurs reliques aux archives de Notre-Dame-la-Major, transformée peu après en magasin à foin : l'ancien sacristain de cette église, M. Dieudonné, devenu pourvoyeur des chevaux républicains, s'arrangea de telle sorte que l'entrée qui conduisait au précieux dépôt demeura constamment obstruée, et quand on rouvrit les temples, il put rendre à la vénération publique, les objets que

son zèle intelligent avait si heureusement préservés ; je ne dirai pas qu'on eût d'abord pour eux tous les égards possibles, mais M. l'abbé Gaudion leur a enfin donné un abri aussi solide que convenable.

Collection particulière de M. l'abbé Gaudion : *Etoffes.* — En dehors des reliques qui sont la propriété de son église. M. le curé de Notre-Dame-la-Major m'a communiqué une grande vitrine où il a étalé un certain nombre d'étoffes à lui appartenant. La première est un reps fond rouge tissé lancé ; le dessin assez incorrect figure un cavalier au galop ; le cheval est blanc, crinière et queue bleues ; l'homme, vêtu d'une tunique jaune semée de pois blancs, laisse traîner jusqu'à terre un long manteau vert moucheté de blanc et de jaune, orné au milieu de trois annelets rouges lisérés de jaune, et rayé vers le bas de lignes horizontales alternativement rouges, bleues et jaunes. Une bordure blanche à perles bleues et jaunes encadre les médaillons de ce *pallium scutulatum.* Si une deuxième étoffe à chaîne jaune tramée de bleu, avec fleurs et feuillages blancs orlés de rose, et un morceau de *pallium triacontasimum* multicolore, ont été trouvés avec le premier tissu, dans la châsse de saint-Césaire, ils ne peuvent être moins anciens que le douzième siècle, je pense néanmoins que ces produits de l'industrie byzantine appartiennent à un temps plus reculé.

J'ai examiné également avec attention un manipule rectangulaire long d'environ 1 mètre et large de 0,09, orné de trois croix de satin bleu et de quatre glands verts et rouges ; il est fait d'un damas vert tissé liséré couleur sur couleur, avec des dragons et des aigles affrontés à tête d'or, disposés au milieu de capricieuses découpures qui rappellent les arabesques de l'Alhambra. Par une de ces bizarreries qu'explique très-bien la religion musulmane, les aigles ont des têtes de dragon et les dragons des têtes d'aigle. Le R. P. Martin, qui a publié cette étoffe (1), la croit du treizième siècle et l'attribue aux ateliers mauresques de la Sicile ou de l'Andalousie ; j'espère démontrer tout à l'heure à l'article *Brignolles* que l'origine espagnole est plus probable que l'origine italienne. Je mentionnerai en dernier lieu un tissu de lin quadrillé, traversé horizontalement par deux lignes parallèles lisérées en coton, de manière à ce que le dessin se reproduise sur chaque face, bleu d'un côté, blanc de l'autre : on y voit des cavaliers, l'épée au flanc, le faucon sur le poing, affrontés devant une fontaine et séparés par des arbres, des

(1) *Mélanges d'archéologie*, t. IV, pl. 24 et 25.

lions passant, des plantes et des roses inscrites dans une double accolade : fontaines et arbres sont en outre chargés d'oiseaux. Je ne crois pas que l'on puisse assigner une date antérieure au quinzième siècle à ce *panno* encore usité aujourd'hui dans les Calabres (1).

Orfrois. — M. l'abbé Gaudion a fait coudre, sur un voile de soie verte destiné à servir d'*antipendium*, quelques hautes lisses d'Arras empruntées à une chasuble du XVIe siècle ; la sainte Vierge portant l'enfant Jésus, des bergers entourés de moutons et jouant de la cornemuse, saint Véran en habits pontificaux y figurent sous des niches de style Renaissance, ainsi que deux anges céroféraires placés sur les bras de la croix, dont le sujet principal représentait certainement la nativité du Sauveur.

Ici, Monsieur le Ministre, se clôt la liste des documents que j'ai recueillis à Arles (2); j'ose espérer que Votre Excellence ne la trouvera pas trop longue, car j'ai dû m'étendre un peu, afin d'éviter à l'avenir certaines réclamations empreintes d'une énergie méridionale, que la bienveillance ne tempère pas toujours assez.

SAINT-MAXIMIN.

Église paroissiale. — L'église de Saint-Maximin et la chape de saint Louis d'Anjou, déjà mentionnées dans mon premier rapport (3), ont été l'objet d'intéressantes monographies (4). Par malheur, l'auteur de ces estimables écrits a manqué de termes de comparaison, ce qui le rend quelquefois incomplet ; moi-même, en 1853, je n'avais à mon service qu'une expérience très-problématique et j'ai risqué certaines assertions dont j'ai reconnu depuis l'inexactitude : il faut

(1) Un de mes amis, M. Valfort, artiste érudit qui a visité les colonies grecques des Calabres, m'a assuré que ce *panno* était porté par les femmes, sur les bords de la mer Ionienne et du lac de Sainte-Euphémie ; un tissu analogue que possède un autre peintre, M. C. d'Averdoing, étaie l'assertion de M. Valfort.

(2) M. l'abbé Gaudion m'a montré un inventaire du mobilier de Notre-Dame-la-Major écrit en langue provençale ; il serait à désirer que ce document, qui date de 1478, et qui est renfermé dans les six premiers feuillets du *Livre des comptes des ouvriers de Nostre-Dame-la-Majour*, fût copié et adressé au comité par un de ses correspondants d'Arles.

(3) *Archives des missions*, t. IV, p. 146.

(4) *Notice sur l'église de Saint-Maximin*. 1841. *Notice sur la chape de saint Louis*. 1855, et *Bull. arch.*, t. IV.

donc, tant pour suppléer aux légères omissions de mon savant ami M. L. Rostan, que pour rectifier mes propres erreurs, revenir sur une description deux fois imprimée, quitte à n'appuyer que sur les points oubliés ou controversés.

Chape de saint Louis d'Anjou. — Il n'est plus permis aujourd'hui de révoquer en doute l'authenticité de la chape de saint Louis, puisque ce jeune prince la légua aux frères prêcheurs de Saint-Maximin et qu'elle n'est jamais sortie de leur église (1). Je n'ai donc à m'occuper ici que de la forme générale et de la disposition relative des sujets; je tacherai de suppléer aux *desiderata*, hélas! trop nombreux, qui s'y trouvent, en appelant à mon aide les rares documents publiés dans les anciens auteurs.

Le pluvial, que l'église de Saint-Maximin range au nombre de ses plus précieux trésors, avait primitivement la forme d'un demi-cercle, mesurant environ 1,62 de rayon; la mode et probablement aussi une piété mal entendue l'ont singulièrement dégradé; la première en enlevant le capuce, le fermail et une bande centrale, large de 0,09 dans toute la hauteur; la seconde, en déchiquetant, pour en faire des reliques, le bord inférieur que l'on avait replié en dedans, lorsqu'une main barbare s'acharna à moderniser la coupe du treizième siècle.

Trente médaillons à peu près circulaires, brodés au passé ou *opus plumarium*, en or, argent et soie de couleur, sur fond de toile, étalent une double épopée sur la chape de saint Louis; vingt-huit sont consacrés à retracer la vie de la sainte Vierge et la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, deux anges aux ailes éployées occupent les derniers et marquent le commencement et la fin du poëme. Les caissons, entourés d'une riche bordure de demi-quatrefeuilles verts, bleus ou rouges, sont disposés sur quatre lignes parallèles, 9, 9, 7 et 5, de manière à se présenter toujours dans le sens vertical, lorsqu'on fait usage du vêtement; des thuriféraires et des séraphins, alternativement bleus et roses, occupent les intervalles ménagés entre les arcs de cercle. Pour lire couramment cette page, aussi belle et aussi complexe que les plus splendides verrières de nos antiques cathédrales, il faut commencer par l'ange placé au bas, à gauche du spec-

(1) Saint Louis légua sa garderobe aux frères mineurs d'Aix et de Marseille, conjointement avec les frères prêcheurs de Saint-Maximin et de Sainte-Claire d'Assise, à condition qu'ils feraient construire à leur gré une chapelle en l'honneur de saint Laurent martyr. *Vie de saint Louis d'Anjou*, par M. l'abbé Henry, p. 128.

tateur, puis faire le tour en remontant en zig-zag, et enfin aboutir au tableau central, où Marie, figure assise dans sa gloire aux côtés de son divin fils. Cette irrégularité apparente s'explique par la nécessité de faire rayonner les événements terrestres à l'entour du céleste triomphe, et surtout de grouper les sujets de façon à ce qu'ils présentent toujours un épisode complet, à quelque point de vue qu'on les examine.

Voici, par ordre chronologique, le détail des médaillons, j'ai ajouté un commentaire aux articles qui m'ont semblé en avoir besoin.

1° Ange aux ailes éployées. Il n'en reste que la tête et le haut des ailes.

2° Sainte Anne à genoux devant un ange qui lui annonce la naissance de la sainte Vierge ; l'ange tient en main un phylactère : j'ai vivement regretté que l'inscription en fût effacée, elle eût peut-être apporté quelque nouvelle lumière, sur les idées admises au treizième siècle, pour représenter l'Immaculée Conception. Manque la moitié.

3° Apparition de l'ange à saint Joachim. Manquent les deux tiers.

4° La sainte Vierge à l'entrée du temple avec son père et sa mère. Marie et sainte Anne tiennent chacune un cierge, qu'elles vont déposer sur l'autel, dont elles commencent à gravir les marches nombreuses.

5° Le Travail de la Vierge dans le temple. Assise entre deux jeunes filles, elle brode avec elles un voile d'or doublé d'hyacinthe ; je ne connais rien de plus gracieux que cette composition. Marie a quitté un instant l'aiguille, pour adresser de pieuses exhortations à ses compagnes, qui l'écoutent attentivement ; le jeu des physionomies est rendu avec une rare perfection et les gestes sont pleins de naturel. On ne trouve aucun renseignement sur les premières années de la sainte Vierge dans les livres saints proprement dits, aussi, ai-je été curieux de savoir, à quelle époque remontait la tradition du travail dans le temple ; saint Epiphane (1) et saint Pierre Damien (2) y font certainement allusion ; la légende dorée dit en propres termes, *à tertiâ usque ad nonam, textrino operi vacaret* ; enfin, dans un ouvrage du jésuite Binet (3), j'ai lu au bas d'une gravure de Théodore

(1) Cité sans preuves, par M. l'abbé Orsini, *la Sainte Vierge*, p. 82.

(2) *Sermo de nativ. virg.* Mgr Emidio Gentilucci, *Vie de la très-sainte Vierge.*

(3) *Méditations affectueuses sur la vie de la très-sainte Vierge*, par le R. P. Estienne Binet, de la compagnie de Jésus. Anvers, 1632.

Galle, représentant à peu de chose près le sujet brodé sur la chape de saint Louis, ces lignes rimées, emprunt incontestablement fait à une séquence du treizième siècle :

Virgo, templi in asylo
Agens acu, agens filo,
Prælucet sodalibus.

De plus, j'ai eu le bonheur de rencontrer à Saint-Maximin, au fond de la crypte où repose le chef de sainte Marie Magdeleine, un témoignage authentique, contemporain de l'établissement du christianisme en Provence ; ce témoignage consiste en une pierre de liais gravée en creux, représentant une femme aux longs cheveux, vêtue d'une dalmatique angusticlave, avec cette inscription en capitale rustique.

MARIA VIRGO
MIN ESTERDE
TEMPVLO (1) GEROSALE

Maria Virgo minester de tempulo Gerosale, la vierge Marie servante du temple de Jérusalem. Le dessin de la figure et les caractères qui l'accompagnent sont tellement identiques aux monuments analogues trouvés dans les catacombes de Rome, que je n'hésite plus à reculer aux temps apostoliques, une tradition, dont l'origine n'a jamais été fort clairement établie par ceux-là même qui la mentionnent.

6° L'Annonciation. Manque un quart.

7° La Visitation.

8° La Naissance de Jésus-Christ. La sainte Vierge étendue sur son lit soulève la draperie qui recouvre le divin enfant et le montre à saint Joseph assis en face d'elle. Ce sujet est figuré d'une manière semblable, 1° sur une chasuble du douzième siècle publiée par Martin Gerbert (2), 2° sur un camée en jaspe sanguin de la même époque appartenant à M. O. de Rocourt, de Béthune ; on y remarque la stricte observation du rang assigné à chaque personnage, et la crèche occupe le point le plus élevé du tableau. La disposition contraire

(1) M. l'abbé Faillon, *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Magdeleine*, qui le premier a publié cette inscription, avait lu TEMPVIO, mais en frottant avec mon crayon sur un papier végétal appliqué contre la pierre, j'ai parfaitement retrouvé la traverse de l'L.

(2) *Vetus liturgia Alemannica*, t. I, pl. VI.

existe sur une miniature des premières années du treizième siècle (1), le berceau y est relégué tout à fait au bas. Les idées symboliques qui ont présidé à ces arrangements sont très-claires ; l'une exprime la grandeur de l'enfant qui vient de naître, l'autre son humilité volontaire.

9° L'Ange annonçant la bonne nouvelle aux bergers. Ce sujet offre un curieux spécimen du costume que portaient les bergers provençaux au treizième siècle; ceux-ci sont coiffés d'un capuchon et vêtus d'une longue blouse serrée autour du corps : l'un d'eux joue de la cornemuse : je recommande son instrument, dont l'outre s'emboîte dans une tête humaine couronnée, à mon savant collègue et ami M. E. de Coussemaker.

10° L'Adoration des mages. Le plus âgé des rois, agenouillé devant le trône de la Vierge reine, soulève sa propre couronne et présente à l'enfant-dieu qui tend les mains, une boîte cylindrique à couvercle pleine de besants ; un autre mage montre du doigt l'étoile mystérieuse ; je n'ai pas reconnu dans le troisième, le type habituel du nègre.

11° Le massacre des Innocents. Cette composition énergique a a été publiée à la suite de mon premier rapport (2) : j'ai seulement commis une erreur, en avançant que le roi Hérode portait sur son visage les traces de la maladie dont il mourut. J'avais pris pour un signe de lèpre, un orbicule rose commun à toutes les figures et employé par le brodeur, afin de rendre la saillie des joues.

12° La Purification. Siméon veut prendre dans ses bras l'enfant Jésus qui, par une naïveté bien digne du moyen âge, paraît s'en soucier très-peu. Le saint vieillard a les mains et les épaules couvertes d'un voile blanc identique à celui dont on use dans le rit romain pour tenir le saint Sacrement ; l'écharpe doit en conséquence remonter à l'origine même de la Fête-Dieu.

13° La Fuite en Egypte. Manquent les trois quarts.

14° Jésus au milieu des docteurs. Il ne reste plus de ce médaillon que la partie supérieure, encore est-elle mutilée : on y voit les têtes de onze docteurs et le sommet du nimbe rouge de la sainte Vierge, le centre ayant été enlevé, le Christ qui y figurait a nécessairement disparu.

15° Le Christ au jardin des Oliviers. Il n'en subsiste plus que la

(1) Bibl. de Lille, *Evangéliaire de Cysoing*, Ms. n° 15.
(2) Archives des missions, t. IV, pl. 3.

tête du Sauveur et deux nimbes d'apôtres; mais la tête est si expressive et le sujet si bien indiqué par la position qu'il occupe, que l'on ne peut s'y tromper.

16° Le Baiser de Judas. Manque la moitié. La physionomie du Sauveur exprime la douleur jointe à la résignation, il abandonne une main aux soldats du grand-prêtre, et de l'autre touche l'oreille de Malchus étendu à ses pieds.

17° Jésus souffleté. Cette scène est rendue avec un sentiment remarquable : l'immobilité de la victime contraste avec la rage des bourreaux, qui, non contents de frapper, tiraillent avec violence le drap qu'ils ont jeté sur la face auguste du Rédempteur.

18° La flagellation. Elle offre deux types ignobles de questionnaires, aux visages empreints d'une férocité stupide.

19° Le Christ sur la croix entre la sainte Vierge et saint Jean.

20° La descente de croix. Joseph d'Arimathie, pour enlever le corps du Sauveur, se sert d'une écharpe semblable à celle que j'ai mentionnée en décrivant la purification. L'artiste du treizième siècle ne permet de toucher l'enveloppe mortelle de Jésus, qu'avec les formes liturgiques employées de son temps à l'égard de la sainte Eucharistie.

21° Jésus mis au tombeau. Nicodème et Joseph d'Arimathie, revêtus chacun d'une écharpe blanche par-dessus leurs habits, ensevelissent le Christ étendu sur une table de pierre, tandis qu'un troisième personnage, coiffé d'une calotte et tenant en main une petite urne semblable aux poteries grossières si communes dans les cimetières romains, répand du baume sur ses plaies saignantes.

22° La descente aux enfers. Le Christ marchant sur un hideux démon, qu'il frappe avec sa longue férule surmontée d'une croix tréflée, retire Adam et Eve de l'abîme infernal, représenté par un orque vomissant des flammes.

23° Les saintes femmes au sépulcre. Les trois Maries sont reçues par un ange, qui leur montre le suaire et le tombeau vide, sous lequel on aperçoit les gardes endormis ; les armes d'Aragon sont peintes sur le bouclier de l'un de ces derniers (1).

24° Noli me tangere. La Magdeleine à genoux, étend les bras vers

(1) Palé d'or et de gueules; un autre bouclier est orné de six rais d'escarboucle fleurdelisés; faut-il voir dans l'un, quelqu'allusion à Yolande d'Aragon, première femme de Robert d'Anjou et belle sœur de saint Louis, ou considérer le tout comme une fantaisie ?

son divin maître enveloppé d'un grand manteau et tenant en main la férule crucifère. Manque un huitième.

25° Incrédulité de saint Thomas. Il n'en reste que la partie supérieure, M. Rostan y avait vu la mission des apôtres, mais en décousant l'ourlet, j'ai parfaitement reconnu le doigt dans la plaie du côté.

26° Mission des apôtres. Le type de saint Pierre est très-caractérisé dans ce petit tableau disparu aux trois quarts : M. Rostan, trompé par le costume du Christ toujours représenté nu depuis le crucifiement, y avait trouvé un épisode du jardin des Oliviers; cependant, un stigmate bien marqué sur la seule main qui subsiste encore ne peut laisser de doute, à moins que l'artiste n'ait voulu faire allusion à la sueur de sang qui inonda le Sauveur durant son agonie (1).

27° Ange aux ailes déployées. Entièrement disparu.

28° Le Christ et sa mère, tous deux la couronne royale en tête, assis dans le Paradis.

29° Anges thuriféraires.

30° Anges tressant une vaste couronne d'étoiles.

Les numéros 29, 28, 30 et 14, disposés les uns au-dessus des autres sur le rayon central de la chape, ont tous quatre subi une mutilation dans leur partie moyenne.

La broderie a été exécutée par deux ouvriers au moins ; le travail de l'aile droite accuse une habileté de main et une entente du dessin qu'on ne trouve pas aussi caractérisées sur l'aile gauche : les séraphins, les thuriféraires et les encadrements peuvent être l'œuvre d'une autre personne, mais à coup sûr l'auteur de la *Passion* n'y a pas touché.

Si j'en juge par une chape du douzième siècle gravée dans le *Vetus liturgia alemannica* de Martin Gerbert (2), tous les sujets figurés sur le pluvial de Saint-Maximin n'étaient pas inscrits dans un médaillon complet; les caissons extrêmes des troisième et quatrième rangs devaient être alezés par la courbe marginale du canevas : quant aux segments ménagés autour du grand cercle, pour conserver la régularité de la disposition générale, je crois qu'on y avait placé des thuriféraires analogues à ceux qui longent le diamètre horizontal. La vaste lacune qui règne sur le dos, m'avait d'abord fait admettre la possibilité d'une bande brodée descendant de la nuque aux talons;

(1) Et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. *Luc.*, c. 22, v. 44. Si telle eût été la pensée de l'artiste, pourquoi indiquer un stigmate au lieu de faire dégoutter le sang sur le visage ?

(2) T. I, pl. 8.

un semblable ornement existe sur le pluvial de Gerbert, mais il ne partage pas les caissons, inconvénient impossible à éviter ici; de plus, la chape de saint Bertrand de Comminges, qui date des premières années du quatorzième siècle, n'a jamais eu d'orfroi central : il faut donc se résigner à croire que le méfait a été commis, lorsqu'on a supprimé une frange trop coûteuse à entretenir et remplacé l'étroit galon qui bordait les devants par un lambeau emprunté à la robe de quelque douairière. L'agrafe, fermail ou *monile*, était soit en métal ciselé, soit en étoffe brodée d'armoiries. Le capuce, chaperon ou *tassellus*, dont j'avais nié l'existence à mon premier voyage, a laissé des traces parfaitement appréciables sous l'orfroi moderne que j'ai enlevé avec l'autorisation de M. le curé Vian; il devait avoir la forme d'un triangle isocèle haut de 0,11, sur une base large de 0,25, dimensions exiguës, qui ne laissaient de place, que pour un ange aux ailes déployées, ou une colombe; toutefois, l'absence évidente de la première personne de la Sainte-Trinité exclut nécessairement la représentation du Saint-Esprit.

Pour répondre au vœu émis en 1854, par la section d'archéologie du comité, j'ai exécuté des dessins coloriés, demi-grandeur, de tous les médaillons de la chape de Saint-Maximin; ce travail, hérissé des difficultés que l'on rencontre chaque fois qu'il faut copier fidèlement un objet usé, m'a retenu vingt-cinq jours.

Sandale. — Il ne reste plus qu'une seule des sandales de saint Louis d'Anjou (1), encore est-elle si détériorée qu'on a peine à reconnaître sa forme et sa matière : je dirai toutefois que la semelle, longue de 0,26 et légèrement arrondie à son extrémité, se compose d'une tranche de liége épaisse de 0,008, garnie au dedans de chamois rouge et au dehors de basane blanche. L'empeigne, dont on n'a laissé que le renfort en toile grise et la doublure en taffetas jaune, était jadis recouverte d'une étoffe byzantine côtelée, à raies alternativement or et argent, semées de croix ou de losanges en soie bleue, jaune et verte (2); ce riche tissu a disparu, ainsi que le quartier qui a certainement existé, car j'en ai vu sur les chaussures épiscopales trouvées à Halberstadt par M. l'abbé Bock (3).

(1) Elles faisaient, avec la chape, partie du lot échu aux dominicains.

(2) Il en reste quelques traces sur la trépointe.

(3) Je suis heureux d'offrir ici à M. l'abbé Bock, conservateur du musée archiépiscopal de Cologne, un témoignage de reconnaissance. Quoique ce savant ait en cours de publication deux ouvrages sur les vêtements liturgiques et les étoffes du moyen âge, il ne m'en a pas moins ouvert, avec la plus vive sympathie, les trésors de sa science et de ses collections.

Sainte-Ampoule. — On m'a montré dans le caveau même, où repose le chef de sainte Magdeleine parmi les sarcophages gallo-romains les plus admirables, un tube octogone en cristal, contenant dit-on, quelques globules du sang de N.-S. Jésus-Christ, recueillis au pied de la croix par la pécheresse repentante; ce tube monté en vermeil n'a rien de remarquable que les armoiries du donataire, semé de France à la bande componée d'or et de gueules, les compons d'or, chargés d'une pièce de sable que je n'ai pu déterminer : l'écusson carré, entouré d'une baguette d'or que je crois plutôt un cadre qu'un orle, n'appartient à aucune branche historique de la maison de France (1).

Chapelle du Corpus Domini. — Placée dans l'abside du latéral gauche, cette chapelle est enrichie d'un curieux autel, vu par Millin (2), qui l'a à peine mentionné, et décrit fort exactement par M. Rostan (3), qui n'en a peut-être pas apprécié toute l'importance historique. Le retable, œuvre d'un architecte italien de la Renaissance, est orné d'un grand tableau central représentant le Christ en croix, et de seize caissons, huit de chaque côté, où l'on a figuré toute la Passion. Les douze apôtres décorent le gradin supérieur, et au-dessous de l'ensevelissement du Christ, peint sur la face antérieure du tombeau, on lit cette inscription qui n'a jamais été publiée exactement :

Messire iaques de Beaune
Chamberlan du roy Seng[r]
de S. blāchay a fait fere cest
autier 1520 *et* 29 *de maii.*

D'après ce document positif, la fondation de l'autel appartient à Jacques de Beaune, baron de Semblançay, surintendant des finances du roi François Ier, et mis à mort en 1527, aux fourches patibulaires de Montfaucon; mais ce que l'on voit aujourd'hui est-il bien le monument primitif ? Un doute est assurément permis. En effet, le Christ en croix et la Mise au sépulcre sont dus à un peintre franco-italien de la fin du seizième siècle, quatorze scènes de la Passion me

(1) M. Rostan a décrit la Sainte-Ampoule et le joli reliquaire en cuivre, du treizième siècle, qui la renferme aujourd'hui. *Bull. du comité*, t. I, p. 562, grav. sur bois.

(2) *Voyage en France*, t. III.

(3) *Bull. arch.*, t. IV.

semblent brossées haut la main par Breughel d'enfer (1); par conséquent, la Cène, le *Mandatum* et les douze apôtres exécutés par un habile artiste de l'école milanaise constituent, à mon avis, tout ce qui reste des libéralités du malheureux Semblançay : les deux premiers tableaux, n'ont sans doute échappé à la destruction, que grâce à la position élevée qu'ils occupent à la partie supérieure du retable ; les apôtres moins fortunés, ont été barbarement mutilés : comme on les trouvait trop hauts pour le gradin, on les a sciés aux trois quarts et les têtes, seules à peu près conservées, font vivement regretter ce manque. De ces faits et de la teneur de l'inscription, *a fait faire*, au lieu de *fonda*, *établit*, il faut conclure que l'autel a subi un remaniement ; quand et par qui ? je vais là-dessus, hasarder quelques conjectures. L'ensevelissement du Christ, outre les saints personnages que l'on y rencontre d'ordinaire, a pour spectateurs deux figures épisodiques, dont la présence est assez difficile à expliquer ; l'une, qui surgit entre deux Marie, est une jeune femme aux cheveux blonds nattés, recouverts d'un bonnet de linge à gros plis ; l'autre, placée aux pieds du Sauveur, est un chartreux ou camaldule en habits blancs, le chapelet à la ceinture, paraissant absorbé dans une muette contemplation ; je crois reconnaître dans ces figures les portraits du donataire Jacques de Beaune et de Jeanne Ruzé, sa femme, voici les raisons sur lesquelles je m'appuie. Si, comme tout invite à le supposer, la chapelle du *Corpus Domini* participa aux infortunes de son fondateur, elle dut être restaurée par un membre de la famille Semblançay, vers la fin du seizième siècle, ainsi que l'indique la majorité des peintures ; or, le Semblançay, qui à cette dernière époque occupait la plus haute position, est Renaud de Beaune grand aumônier de France et commandeur des ordres du Roi, qui, né en 1527, l'année même où périt son aïeul, eut la joie d'en obtenir la réhabilitation. Si le tout-puissant archevêque de Bourges et de Sens, en restituant l'inscription commémorative de son grand père, avait voulu se placer lui-même à côté, il eût revêtu les insignes de ses nombreuses dignités au lieu de choisir un froc de moine, costume au contraire parfaitement d'accord avec de douloureux souvenirs ; comment d'ailleurs, en admettant l'effigie du prélat, justifier le voisinage du portrait de femme ? Je ne donne pas une haute valeur à mes hypo-

(1) Breughel, à son retour d'Italie vers 1595, put traverser Saint-Maximin placé sur sa route, et être appelé à décorer l'église. Un tel fait, commun dans l'existence nomade des artistes, n'aurait rien d'extraordinaire.

thèses ; cependant j'ai calqué les deux figures ; celle de la dame est insignifiante, mais le chartreux, homme de soixante ans, à la physionomie triste et douce, intéressera peut-être les iconographes.

Tableaux et Sculptures. — Les Dominicains, grands amateurs des beaux-arts, avaient décoré leur église de boiseries sculptées et de tableaux qui ont heureusement survécu à ces bons religieux ; quelques peintures peuvent fournir d'utiles renseignements : sur un retable du quinzième siècle, j'ai remarqué un saint Laurent en dalmatique de damas noir à orfrois rouges angusticlaves et parure de brocard d'or ; une frange, rouge au bas, verte aux manches, garnit ce vêtement fendu jusqu'à la taille et descendant à mi-jambes ; le manipule est rectangulaire et l'aube est parée de noir. Un très-vieux tableau italien sur bois, que j'avais signalé lors de mon premier voyage (1), a été mis en lieu de sûreté ; je l'ai étudié de nouveau, il doit appartenir au quatorzième siècle et figurer une prédication de saint François d'Assise : dans ce cas, il serait un héritage du couvent des capucins, comme une très-belle vierge moderne en marbre blanc, donnée aux RR. Pères par la Sérénissime République de Gênes (2).

BRIGNOLLES.

Eglise paroissiale. — D'après l'assurance positive donnée par M. Vian, curé de Saint-Maximin (3), qu'il existait à Brignolles une mitre de saint Louis d'Anjou, je profitai d'une longue journée d'été pour gagner de bon matin le chef-lieu de l'arrondissement ; je jouai cette fois de bonheur, car, outre la mitre et les gants épiscopaux que l'on me présenta, je découvris au fond d'une vieille châsse divers lambeaux d'étoffe qu'on m'affirma provenir du saint patron de Brignolles : lesquels lambeaux, dépliés, étalés et mis en place les uns à côté des autres, constituèrent l'ensemble d'une tunicelle du treizième ou

(1) *Archives des missions*, t. IV, p. 146.

(2) Les armoiries de cette République figurent sur le piédestal.

(3) M. l'abbé Vian est un de ces ecclésiastiques, tels que j'en voudrais voir attachés à tous nos grands monuments religieux ; il connaît la valeur du dépôt confié à sa garde et ne souffre pas qu'on y touche mal à propos, sous prétexte de restaurations et d'embellissements ; avec deux hommes dévoués comme M. L. Rostan et lui, l'église de Saint-Maximin retrouverait bien vite son ancien lustre, si l'argent ne manquait pas, et pourtant, nul édifice ogival en Provence ne peut rivaliser avec elle.

quatorzième siècle, avec ses galons et parements au grand complet. L'étonnement d'un ancien vicaire de la paroisse, qui avait bien voulu me servir de *Cicerone*, ne tarissait pas en voyant une dalmatique, là où il n'avait jamais soupçonné que d'informes débris, et moi-même heureux de rencontrer enfin quelques *pontificalia* inédits, je commençai à l'instant une série de dessins et de croquis, dont l'exécution me retint dix heures sans désemparer.

Mitre. — La mitre, renfermée dans une double vitrine scellée et mastiquée, a 0,28 de hauteur (les mitres de saint Exupère de Toulouse et de saint Thomas de Cantorbéry ne mesurent que 0,24). Son turban est plus élevé et ses cornes plus courtes que ne le comporte d'habitude la coiffure épiscopale des douzième et treizième siècles; elle est ornée d'un joli galon quadrillé en or et soie, et rebrassée avec un morceau de brocatelle bleu clair et argent, évidemment rapporté après coup : l'ensemble du fond, en étoffe de soie damassée, couverte d'arabesques et d'aigles de la même couleur légèrement rehaussés d'or sur la tête, les griffes et la poitrine, est parfaitement saisissable sur l'une des faces dont on a enlevé l'orfroi. Je n'essayerai pas de décrire ici un tissu dont les capricieuses fantaisies de l'Alhambra peuvent seules donner l'idée; il ressemble beaucoup au damas vert d'Arles et sort incontestablement de la même fabrique. Je les crois l'un et l'autre hispano-arabes, tant à cause du monument qu'ils rappellent que de leur analogie d'ornementation végétale avec un damas rose, que M. l'abbé Bock attribue soit aux Egyptiens, soit aux Maures d'Espagne (1). On m'objectera, je le sais, que saint Louis, fils du roi de Naples, devait s'habiller avec des produits siciliens ; mais je répondrai que l'évêque de Toulouse, beau-frère d'Yolande d'Aragon, pouvait avoir aussi facilement des marchandises espagnoles à sa disposition.

Gants. — Les gants sont en tricot de soie blanche, sans autre ornement qu'un quadrillé sur la manchette.

Tunicelle. — La tunicelle, sans plis, fendue sur le côté jusqu'au genou, est en cendal violet, chaîne rouge et trame bleue, doublée de taffetas jaune plus léger; elle présente la figure d'une aube à manches larges et carrées. Sa hauteur est de 1,20, sa largeur de 0,50 à la taille et de 1,00 à l'extrémité inférieure : un galon quadrillé, or et soie, fait le tour du col et des manches, d'autres galons tombant des épaules, déterminent sur le trapèze de la jupe, un grand rectangle

(1) *Geschichte der litürgischen gewänder*, lief. I, s. 41, taf. 6.

coupé par deux échelons formant pectoral et parement. Les bords sont garnis d'une frange à large torsade en soie jaune, rouge et verte. L'aspect de cette tunicelle, que je crois unique en France, fait comprendre pourquoi les vêtements diaconaux du treizième siècle drapaient si bien; elle marque nettement une transition entre les ornements figurés à Chartres, à Reims, à Sens et à Meaux, et la dalmatique étriquée du quatorzième-quinzième siècle, dont l'église Saint-Pierre d'Avignon conserve un spécimen authentique.

Orfroi. — J'ai cru reconnaître l'orfroi d'une chasuble de saint Louis dans un morceau de galon, large d'environ 0,08, placé sous la vitrine d'une châsse; ce galon, tissu en or et soie bleue et rouge, à grands carrés frettés, participe à la fois du pectoral de Toulouse et de l'orfroi de Brienon : il doit appartenir comme eux à l'industrie sicilienne.

Reliquaire. — Une des dames qui remplissent à Brignolles les fonctions de sacristain, habitude très-fâcheuse pour les archéologues, a placé quelque minutes sous mes yeux, sans me laisser le temps de le dessiner, un charmant édicule de vermeil, à double fronton orné de quintefeuilles et de rinceaux, encadrant d'une part la figure de saint Louis d'Anjou et de l'autre une sainte inconnue (1), toutes deux en émail translucide. Ce fronton, soutenu par quatre colonnes et supporté par un pied cruciforme, décoré d'écussons en losange mi-partis de Naples et d'Aragon. L'édicule, qui abrite un cylindre de cristal contenant une clavicule de saint Louis, fut donné par la reine dona Sancha d'Aragon, belle-sœur de ce prince, lorsqu'il eût été canonisé en 1317 par le souverain pontife Jean XXII. L'inscription suivante gravée en belle onciale du quatorzième siècle, sur une tablette quadrangulaire, fait partie du soubassement :

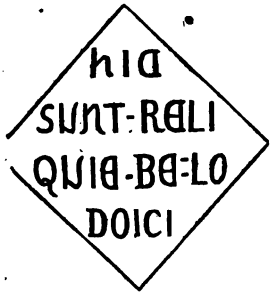

Hic sunt reliquie beati Lodoici.

(1) Ce n'est ni sainte Anne, ni sainte Marthe, ni sainte Magdeleine; j'ai bien rencontré dans le martyrologe romain, 4 juin, saint Sancius martyrisé à Cordoue, mais je n'ai pas vu de sainte Sancie.

SAINT BERTRAND DE COMMINGES.

En quittant le département du Var, je m'acheminai directement vers Saint-Bertrand de Comminges; j'ignorais alors que l'église paroissiale de Cette possédât une ancienne chasuble, dont M. l'abbé Bock m'a révélé l'existence il y a peu de mois, et je ne m'arrêtai qu'un jour à Toulouse, pour examiner la collection de M. Soulage. Dans ce riche musée où le seizième siècle italien a seul été admis, j'ai vu, au milieu des meubles sculptés et des majoliques les plus rares, de beaux velours de Gênes à fleurages rouges ou bleus sur fond blanc, d'admirables broderies en soie, des brocatelles de Venise, et parmi ces dernières, un tissu vert à fleurs au naturel et larges rinceaux d'argent, qui m'a rappelé les splendides étoffes dont Paul Véronèse habille ses personnages. D'après ce que m'a dit M. Soulage lui-même, sa collection est vendue à l'Angleterre; c'est une véritable perte pour la France artistique.

Ancienne cathédrale. — Placée comme un nid d'aigle sur le versant septentrional des Pyrénées, l'antique capitale des *Convenæ*, réduite aujourd'hui à l'état de misérable bourgade, passerait inaperçue dans notre civilisation moderne, si la masse imposante d'une cathédrale gothique, n'attirait l'attention de quelques-uns des oisifs plus ou moins perclus, qui sillonnent tout l'été la route de Saint-Gaudens à Bagnères de Luchon. Je n'entreprendrai pas ici, Monsieur le Ministre, de tracer la monographie d'un édifice qui porte l'empreinte vigoureuse des douzième et quatorzième siècles; un homme de cœur et de science s'en est chargé, et je suis heureux de signaler à Votre Excellence, un livre (1) auquel il ne manque qu'une douzaine de planches, pour le rendre digne de figurer au sein des bibliothèques archéologiques les plus choisies : je laisserai donc, et le jubé clôturant les magnifiques boiseries du chœur, égales à celles d'Auch et plus curieuses peut-être, et le buffet d'orgues de la Renaissance, enveloppant une chaire dans les spirales de son élégant escalier, et le cloître, rival contemporain des cloîtres d'Aix et d'Arles, pour ne m'occuper que des anciens vêtements sacerdotaux conservés dans la sacristie. Ces vêtements sont au nombre de six : une mitre, des sandales, deux chapes, une parure d'aube et une paire de gants; je vais les décrire par ordre chronologique.

(1) *Vie et miracles de saint Bertrand*, par L. de Fiancette d'Agos. 1854.

Mitre. — La mitre haute de 0,24 (1) est en soie blanche, et l'orfroi en étoffe rouge; les ailes, semées de petits losanges, sont ornées au centre d'un grand soleil évidé, accompagné de trois anneaux, lesquels anneaux, se trouvent répétés quatre fois sur le galon vertical et sept sur le rebras, émaillés tous deux de perles de verre bleues ou vertes, serties dans de fines rosettes d'or : cette décoration, qui n'a rien de merveilleux, est exécutée avec des fils d'or croisés ou chevronnés selon la circonstance. Je n'ai pas encore rencontré jusqu'ici de spécimen d'un semblable travail; il doit appartenir à l'un de ces ateliers de broderie mentionnés par les vieux écrivains, et dont le nom seul révélé à la science attend toujours son application usuelle. Je ne suis donc pas étonné, que l'on attribue à saint Bertrand de l'Ile Jourdain, neuvième évêque de Comminges (1083-1136), une coiffure marquée au plus haut degré du cachet de l'antiquité; sa forme la classe à côté des mitres de saint Exupère de Toulouse et de saint Thomas de Cantorbéry; la grossière toile de chanvre qui double l'intérieur des cornes est elle-même remarquable; c'est un linge damassé à grands œils-de-perdrix.

Sandales. — La qualification de sandale, ne peut s'appliquer ici à de véritables bottines, *caligæ*, montant sur le cou-de-pied et se laçant du côté intérieur; elles sont faites en tapisseries de soie au point carré, mais on les a si habilement et si fréquemment restaurées, que le neuf ne s'y distingue plus du vieux, l'attention la plus scrupuleuse ne peut y faire découvrir ce qu'on peut appeler les interpolations. J'ignore si les étoiles, les croix et les lions inscrits dans des quadrilatères, que l'aiguille a figurés sur ces chaussures, sont anciens ou modernes, et je n'ai pas pris la peine de les dessiner; toutefois, la trépointe, en étoffe à larges raies vert et argent, pourrait bien avoir appartenu à saint Bertrand; il en est de même pour un beau saphir cabochon monté à l'antique qui m'a été présenté comme son anneau épiscopal.

Chapes de Clément V. — Avant de parvenir à l'archevêché de Bordeaux et ensuite à la chaire de saint Pierre sous le nom de Clément V, Bertrand de Gouth avait occupé cinq ans (1295-1300), le siége épiscopal de Comminges; devenu pape, il n'oublia ni sa première église ni son glorieux patron : le 15 janvier 1309, il fit une visite solennelle à Saint-Bertrand et y laissa de nombreuses marques

(1) Les mitres de saint Exupère de Toulouse (*Arch. des missions*, t. IV) et de saint Thomas de Cantorbéry, ont exactement la même hauteur.

de sa munificence. De cette époque datent, suivant une tradition parfaitement conforme à leurs caractères archéologiques, les chapes que j'ai dessinées en majeure partie; la première surtout est bien digne d'un pontife renommé par son luxe et son amour des beaux-arts, quoiqu'elles soient l'une et l'autre admirablement belles. Je les désignerai d'après les sujets qu'elles représentent sous les noms de *chape de la Passion* et de *chape de la sainte Vierge*.

Chape de la Passion. — Je croyais sincèrement que la chape de Saint-Maximin ne pouvait pas être surpassée en richesse, le splendide pluvial de Saint-Bertrand m'a agréablement détrompé; sur un champ brodé en or de Chypre, où figurent des dragons, des cerfs et des aigles, inscrits dans des quadrilatères curvilignes, une ingénieuse aiguille a jeté un réseau de feuilles de palmier bleues et roses à tiges vertes, formant des mailles ovales, circulaires et hexagones, dont les points de rencontre sont marqués par des animaux mammifères : une foule d'oiseaux omnicolores occupent les ovales, les cercles encadrent les prophètes désignés par leur nom écrit sur un phylactère, et dans les hexagones s'étale le drame émouvant et terrible de la Rédemption du genre humain ; tout cela, brodé au crochet, *chain stitch*, avec une patience et une habileté sans égales. Si je compare la chape de la Passion à d'autres monuments analogues, je trouve qu'elle devait mesurer 1,57 de rayon et contenir 24 figures de prophètes, plus 19 tableaux, les uns à mi-corps, le très-grand nombre en pied. Il ne subsiste aujourd'hui que 18 prophètes et 17 tableaux; encore, non contente de rogner la grande courbe extérieure et de couper par moitié les caissons qui longent le diamètre, la couturière, en rhabillant *à la mode* ce qu'elle regardait comme une vieillerie, a été frappée d'une inspiration sublime d'économie : pour épargner quelque morceau de damas ou de brocard qu'il lui eût fallu acheter, elle a, sans égard pour le dessin, incisé sur le fond même, un patron de *tassellus* qu'elle a bordé ensuite avec une frange d'or. De loin, c'est à s'y méprendre, et de près, on se demande tristement à quoi bon avoir employé les ciseaux, lorsqu'une aiguille suffisait pour obtenir le même résultat. En dépit de cette inconcevable mutilation, il est facile de se rendre compte des sujets enlevés, et à l'aide de rapprochements, je pourrai les intercaler dans ma description.

Tableaux. — A Comminges comme à Saint-Maximin, il faut commencer par la droite, et suivre en zig-zag les divers épisodes qui rayonnent à l'entour d'une scène principale, la gloire du Christ et de sa sainte Mère au plus haut des cieux; mais ici, cette gloire domine l'axe vertical au lieu d'en occuper le centre.

N° 1. Entrée triomphale de Notre Seigneur à Jérusalem. Il n'en reste plus que la partie supérieure : un personnage monté sur le faîte de sa maison, probablement Zachée, jette ses vêtements sous les pas du Sauveur qui lève les yeux vers lui.

N° 2. Il manque en totalité; d'après sa position relative, j'ai lieu de croire qu'il représentait la trahison de Judas, sujet figuré quelquefois sur les verrières du treizième siècle.

N° 3. La Cène. Saint Jean s'est endormi appuyé sur la table ; le Christ, debout, le soutient de la main gauche, et de la droite donne à Judas agenouillé devant lui le pain consacré, qui se change en crapaud avant d'entrer dans la bouche du traître; ce dernier a néanmoins la tête ceinte d'un nimbe vert. Les dix autres apôtres sont groupés sur les côtés du tableau, saint Pierre tient un des couteaux qui viennent de servir au repas, saint André ou saint Jacques, je ne sais lequel, porte le calice.

N° 4. Le Lavement des pieds. Saint Pierre assis, la jambe ruisselante d'eau, se défend de l'honneur qui lui est accordé; un apôtre debout, placé derrière le Sauveur agenouillé, tient un linge étendu.

N° 5. Le Christ au jardin des Oliviers. Les têtes de Notre Seigneur et de cinq apôtres, ont seules échappé aux ciseaux.

N° 6. Le Baiser de Judas. Judas nimbé accomplit son crime ; quatre soldats noirs l'accompagnent : saint Pierre coupe l'oreille de Malchus, petit négrillon armé d'un poignard.

N° 7. Le Christ devant Pilate. Le gouverneur, entouré de quatre nègres hideux, se lave les mains dans un bassin que lui présente un jeune esclave noir, la serviette sur le bras. Ce tableau est particulièrement remarquable par la pensée symbolique qui y est exprimée; les mains de Pilate sont noires, vainement il les nettoie : la tache ne disparaîtra jamais. A ma connaissance, cette allégorie est signalée pour la première fois.

N° 8. Le Christ, les yeux bandés, est souffleté par ses bourreaux.

N° 9. Flagellation du Christ attaché à la colonne.

N° 10. Le Christ portant sa croix. Deux bourreaux nègres l'escortent; l'un d'eux le tire par une corde nouée autour de son corps, l'autre le frappe à coups redoublés avec une massue.

N° 11. Le Crucifiement. Un petit bourreau, à cheval sur la traverse de la croix, achève de clouer les mains du Christ, à qui un nègre présente l'éponge imbibée de vinaigre; à droite et à gauche, la sainte Vierge et saint Jean ; derrière eux, un soldat noir.

N° 12. La Descente aux enfers. Les âmes qui sortent de la gueule du monstre infernal sont nombreuses; le Christ marche sur le corps

d'un démon noir, et, par une de ces idées bouffonnes, communes chez les artistes du moyen âge, un petit diablotin fait la culbute sur le nez du dragon. La descente aux enfers est figurée d'une manière analogue sur la chape de saint Louis et sur les monuments du treizième siècle en général.

N° 13. La Descente de croix.

N° 14. Les saintes Femmes au sépulcre. Elles sont au nombre de trois; l'ange tenant un rameau d'olivier leur adresse la parole. Sujet coupé aux deux tiers.

N° 15. Il manque en entier ; je ne crois pas me tromper, en assurant qu'on y voyait l'apparition du Christ à la Magdeleine.

N° 16. Incrédulité de saint Thomas. Ce sujet occupe ici la même place que sur la chape de saint Maximin : aussi en a-t-on supprimé les trois quarts.

N° 17. L'Ascension. La sainte Vierge, placée au milieu des apôtres, a, comme ces derniers, les yeux levés au ciel, où l'on n'aperçoit plus que les pieds du Sauveur au sein des nuages.

N° 18. La Descente du saint Esprit. Elle ne diffère nullement des *Pentecôte*, si peu rares dans les *Preces piæ* et *Horæ diurnæ* des quinzième et seizième siècles.

N° 19. Le Rédempteur et la sainte Vierge, assis sur un trône et couronnés tous deux, apparaissent dans la gloire céleste; deux anges planent au-dessus de leurs têtes.

Les prophètes dont on lit encore les noms, sont: David jouant de la harpe, Salomon une branche de lis en main, Moïse (*Moyces P.*), Aaron (*Airon P.*), Isaïe, Jérémie (*Gerremie P.*), Ezéchiel (*Ezegielis P.*), Daniel (*Danielis P.*), Malachie, Siméon, Elisée (*Eliceus P.*) et Zacharie (*Sakarie P.*); ils sont tous assis sur des siéges en feuillage de chêne, de lierre ou de vigne. Parmi les figures coupées en deux, il m'a semblé reconnaître Jonas sous le figuier, la tête couverte d'un voile ; si je ne commets pas là une erreur, on peut en conclure que les six personnages anonymes et les six dont la trace est anéantie représentaient le reste des petits prophètes, en y ajoutant Élie pour compléter les vingt-quatre médaillons. D'après la disposition décorative, l'ancien chaperon ou *tassellus*, que je n'ai pu retrouver, mesurait environ 0,30 en hauteur et en largeur, et devait être orné d'un ange. Il est facile de reconnaître, que le pluvial de saint Bertrand développe sur son tissu l'ancienne et la nouvelle loi, tandis que celui de saint Maximin ne retrace que des scènes empruntées aux saints Evangiles; mais ils se confondent tous deux dans une pensée unique, à savoir qu'il faut souffrir ici-bas pour être glorifié dans les cieux.

Les procédés employés pour l'exécution des chapes de Comminges et de saint Louis, présentent entre eux de notables différences qu'il est important de noter ici ; la broderie au passé, *opus plumarium*, permet à l'ouvrier de nuancer ses teintes à volonté, mais elle nuit à la fermeté du trait ; au contraire, la broderie au crochet, *chain stitch*, qui laisse au dessin toute sa finesse, n'autorise que l'usage des tons plats, ce qui rend le coloris un peu uniforme : on ne peut nier, toutefois, que les cartonnistes du pape ne fussent beaucoup plus habiles que ceux de la Provence ou du Languedoc. Cependant, pour bien apprécier les deux genres de travail, il faudrait leur faire reproduire des compositions égales en beauté.

Je n'ai point parlé du fermail ou *monile* ; ce qui en tient lieu présentement est un rectangle d'étoffe orné de deux moitiés d'écussons armoriés en losange, cousues horizontalement bout à bout et pouvant se blasonner ainsi : 1° écartelé au 1er et 4e d'argent au bâton de sable, au 2e et 3e de gueules fretté d'or, le tout orlé d'azur semé de losanges d'or ; 2° d'azur à trois léopards contournés d'or, à l'orle de gueules semé de losanges d'or. Deux dragons, l'un rouge et noir, l'autre rose, vert et blanc, accompagnent la pointe de chaque écu. Malgré la similitude des broderies en or et soie qui décorent ce fermail avec le métier du reste de la chape, je le crois ajusté après coup ; les armoiries, peut-être fantastiques, ne conviennent nullement à Clément V, qui portait d'argent, *aliàs* d'or, à trois fasces de gueules, et de plus, je lis dans un inventaire du quinzième siècle (1) les lignes suivantes, qui montrent que, sur les anciennes chapes, le *monile* se remplaçait au besoin par un *tassel* d'étoffe. « Item une cappe de « soye a gaunes oysiaux retournés et y avoit ung *tassel de keuvre* a « yma de annunciation, au lieu duquel est ung *tassiel de soye brou-* « *dé de ung lion noir.* »

Chape de la sainte Vierge. — Cette chape, brodée en or et soie sur tissu rouge très-épais, a été mutilée avec un tel raffinement de barbarie, qu'on a décapité le Christ et coupé les pieds des autres personnages. Un entrelacs d'or, d'où s'échappent des feuilles de chêne, de vigne et de lierre vertes ou bleues, disposé sur le fond avec un art exquis, y détermine des octogones et des triangles encadrant seize figures placées dans l'ordre suivant : 1° sur le dos, le Christ debout, bénissant à la manière latine et tenant dans la main gauche une longue férule crucifère ; 2° sous les pieds mêmes du Sauveur, la sainte Vierge reine, avec la couronne et le sceptre : elle porte l'en-

(1) Inventaire de la collégiale de Saint-Amé, de Douai. 1423. Ms.

fant Jésus; à ses côtés, deux anges, 3° et 4°, jouent, l'un de la harpe, l'autre de la viole. Autour de la mère de Dieu rayonnent les douze apôtres (1), savoir : à droite, 5° saint Jean-Baptiste ayant à la main un agneau de Dieu encadré dans un médaillon circulaire; 6° saint Jacques le Mineur, caractérisé par une massue; 7° saint Paul; 8° saint Pierre; 9° saint Jude avec une lance; 10° saint Barthélemy; à gauche, 11° saint Mathias tenant une palme; 12° saint Philippe portant une croix; 13° saint Thomas chargé de trois pierres; 14° saint André; 15° saint Matthieu; 16° saint Jacques le Majeur. Pour la régularité du sujet qui représente la Reine des apôtres, il faut admettre que saint Jean l'évangéliste a été remplacé par son homonyme saint Jean-Baptiste. Les vêtements sont exécutés en fils d'or juxtaposés, les nimbes, les carnations et les accessoires sont brodés au crochet. Je ne suis pas éloigné de voir, dans ce travail merveilleux par le dessin et la dimension des personnages (ils ont 0,43 de hauteur), une variété de l'*opus anglicum*; voici pourquoi: une dame anglaise fort instruite a publié dans un journal archéologique (2) des ornements copiés sur une chasuble du quinzième siècle, conservée à Steeple-Aston (Oxfordshine), lesquels ornements sont identiques, aux mascarons qui coupent l'entrelacs à droite et à gauche de la Vierge, et de plus, brodés comme eux au crochet ou point de chaîne, *chain stitch* (3). Le séjour prolongé de Bertrand de Gouth au milieu des Anglais, maîtres de Bordeaux lorsqu'il en était archevêque, rend mon hypothèse fort admissible.

Parure d'aube. — Cet ornement, présente sur un champ de toile blanche une série de cinq arcades trilobées, renfermant les apôtres saint Philippe, saint Pierre, saint Jean, saint Matthieu et saint Jacques, caractérisés par leurs noms inscrits à côté d'eux en lettres verticales et alternatives; un bouquet de feuilles garnit les intervalles ménagés entre les pignons, et le tableau entier est encadré par une guirlande de rinceaux. La broderie, sauf les manteaux qui sont d'or bouclé, est exécutée au crochet, en soie de couleur. Je ne savais d'abord à quel usage attribuer un objet dont je ne reconnaissais

(1) Cette disposition rayonnante des apôtres se rencontre aussi sur le manteau royal de saint Etienne de Hongrie (1031). *Illustrirte zeitung*, 27 sept. 1856, p. 200.

(2) *Journal of the British archéol. association*. Sept. 1844.

(3) J'ai vu, il n'y a pas longtemps, des broderies modernes exécutées en Chine par des procédés semblables; les Anglais ont-ils communiqué leur industrie aux habitants du céleste empire, ou ceux-ci connaissaient-ils le *chain stitch* de longue date.

pas bien la nature ; mais M. A. Buckler m'ayant adressé la copie réduite d'un *apparel* conservé chez les dominicains de Woodchester (Angleterre), *apparel* d'un dessin identique au parement de Comminges (1), j'ai été fixé sur le compte de ce dernier. J'ignorais que le quatorzième siècle, renchérissant sur le luxe du treizième, eût osé mettre des personnages apostoliques à un endroit où l'âge précédent n'avait risqué que des fleurs et des animaux : j'en possède aujourd'hui une double preuve. L'ornement anglais, comme l'ornement français, étant exécuté au point de chaîne, *chain stitch*, je leur croyais une origine commune ; pourtant j'étais intrigué par l'or bouclé des manteaux, genre de travail que je n'avais encore rencontré que sur le velours génois de Villeneuve-les-Avignon : l'inscription S. GIACHOMO, placée aux côtés de saint Jacques, m'a semblé résoudre la difficulté ; car cette manière d'écrire un nom propre dénote certainement une main-d'œuvre italienne, peut-être guidée par un carton et des procédés anglais. On pourrait supposer également que les deux chapes précitées viennent d'une source analogue, sans altérer le moins du monde le sentiment qui les attribue au pape Clément V.

Gants épiscopaux. — Ces gants, en tricot de soie rouge et or très-lisse et très-égal, sont longs de 0,285, leur conservation est admirable : le dos est orné d'un octogone évidé, portant en cœur le monogramme du Christ, et dont chaque angle saillant s'effile alternativement en croix tréflée ou en branche de lis. Des rinceaux sillonnent la manchette bordée d'une crête entée, crête qui se répète à trois reprises sur l'index, le médius et l'annulaire, deux fois sur le pouce et le petit doigt. Toute l'ornementation accuse la seconde moitié du quinzième siècle.

Tombeau de Hugues de Castillon. — Sur le mur à hauteur d'appui qui sert de clôture à la chapelle Notre-Dame, numérotée 1, à l'entrée du déambulatoire gauche, s'élève le cénotaphe de Hugues de Castillon, *Hugo de Castellione*, 42e évêque de Comminges (1333-1352). Ce monument, long de 2 mètres sur 1,55 de haut, est formé d'un soubassement supportant un dé que recouvre la table où gît la statue plus grande que nature du défunt ; la table et le soubassement sont en marbre noir, le reste est en marbre blanc. Chacune des faces latérales du dé, divisée en trois par une élégante arcature,

(1) La seule différence qui existe entre eux, consiste dans l'emploi du velours cramoisi, *crimson velvet*, pour le fond de l'*apparel* de Woodchester et le changement de noms des personnages, dont l'aspect extérieur, non plus que le motif d'architecture qui les abrite, ne varie pas sur les deux monuments.

est ornée de bas-reliefs figurant le convoi funèbre d'un évêque. Des religieux ouvrent la marche, suivis d'autres moines précédés de la croix; derrière ceux-ci, les chanoines, l'aumusse en tête et le bréviaire à la main, récitent les prières des morts; enfin, paraît l'évêque officiant escorté de céroféraires, de thuriféraires et de deux clercs portant un grémial très-ample; les deuillants, parmi lesquels on remarque un chevalier, ferment la procession. La statue, couverte de ses vêtements pontificaux, a la tête abritée sous un dais ogival artistement fouillé; cette tête, accostée de deux petits anges, repose sur un coussin brodé aux armes de la maison de Castillon (1); les pieds s'appuient contre un lion et un chien: le lion tenant sous sa griffe le chien occupé à ronger un os. La mitre, analogue à celle de Brignolles, est haute, bordée d'une crête, chargée de rosaces et de trèfles allongés; l'orfroi de la chasuble, insensiblement coupée en ellipse, reproduit les baies ouvertes à l'étage supérieur du chœur; le manipule, s'évasant en un *pédale* à peine senti, est garni d'une frange et d'un galon à croix tréflées inscrites dans un cercle: les gants sont ornés de plaques carrées encadrant un quatrefeuille; les sandales, d'une magnificence singulière, rappellent le dessin de la mitre; des perles et des escarboucles alternent sur la trépointe: la crosse, enfin, lourd massif de feuilles de vigne, porte autour de son nœud un cordon qui servait à y attacher le *sudarium*. Malgré la date 1547 inscrite à la pointe sur le coussin, je ne puis attribuer au seizième siècle un monument empreint des caractères du quinzième et qui trahit évidemment, dans certains détails, l'influence exercée sur l'artiste par des souvenirs antérieurs; la broderie des gants et de l'orfroi, est conçue dans un style mixte, remémorant à la fois l'époque où mourut Hugues de Castillon et l'honneur qu'il eut d'achever sa cathédrale (2).

(1) De sinople, au château d'argent sommé de trois tours, celle du milieu plus élevée. *Vie de saint Bertrand*, p. 150.

(2) On lit en face du tombeau, cette inscription gravée sur le mur septentrional de la chapelle:

ANNO. DNI. M CCC LII. DIE III. MENSIS.
OCTOB. OBIIT. REVEREND^{s}. PATER. DNS. HVGO.
DE CASTELLIONE. DEI. GRA. EPS. COVEN.
Q. HAC. CAPELLA. COSTRVIT. ET PSEN
TE. CATHEDRALEM. ECCAM. CONSVMAV.
IT. CVI^{s}. AIA REQUESCAT. IN. PACE. AM.
PAT. NR.

Collection de M. Cazes. — Un habitant de Comminges, M. G. Cazes, qui possède quelques antiquités recueillies dans le pays, m'a montré un très-joli couvercle de miroir en ivoire sculpté du quatorzième siècle. Ce meuble, de forme circulaire, cantonné de quatre monstres bipèdes à tête de chien et queue de serpent, retrace un épisode tiré du *Roman de la Rose*, la prise du château d'Amour. A la porte d'une citadelle crénelée et fortifiée, quatre cavaliers blasonnés de trois roses combattent à l'épée, tandis que deux femmes placées au premier étage les accablent sous une pluie des mêmes fleurs; en haut du tableau, à droite, une autre femme aide un chevalier à escalader le rempart en l'attirant à elle par la poignée de son glaive; à gauche, même sujet rendu avec de légères différences; au centre enfin, un troisième chevalier témoigne par des gestes expressifs qu'il a pris d'assaut le château d'Amour. Je connais encore d'autres ivoires représentant ce même sujet : 1° une plaque rectangulaire conservée au Musée de Boulogne-sur-Mer (1); 2° un coffret de toilette appartenant à M. Stevenson (2); 3° un couvercle de miroir cantonné de quatre lions (3), qui, par son usage, sa forme et ses détails, se rapproche infiniment de l'ivoire de M. Cazes. Il est assez curieux de rencontrer, soit en Angleterre, soit dans les contrées où les Anglais ont pu exercer de l'influence, quatre exemplaires d'une même allégorie, deux cassettes et deux miroirs; nos voisins d'Outre-Manche venaient-ils chercher sur le continent de petits meubles qu'ils semblent avoir affectionnés beaucoup, ou les fabriquaient-ils chez eux? La question mérite examen.

VALCABRÈRE.

Eglise paroissiale. — Le village de Valcabrère, dont les humbles maisons s'éparpillent au centre de la fertile vallée que domine orgueilleusement la noble cathédrale de Comminges, se fait remarquer par une très-ancienne et très-curieuse église, que j'ai visitée pendant les trop courtes heures de repos dérobées à mon travail

(1) Ce couvercle de cassette a été dessiné sur bois et sera incessamment publié.

(2) Il a été décrit et figuré par M. Thomas Wright, *Journal of the British arch. association*, octobre 1849.

(3) Admirablement gravé dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Londres. 1811.

de Saint-Bertrand. Cet édifice, placé sous le vocable de saint Just, date, je crois, du dixième siècle, et l'on y rencontre çà et là des débris antiques et des monuments chrétiens primitifs; il a la forme d'une basilique à croisillons légèrement accusés et à trois nefs, dont la principale aboutit à un cul de four, éclairé par six baies superposées 3 et 3, étroites et en plein cintre. Les nefs à un seul étage se composent de quatre travées voûtées, et leurs arcs reposent sur six grands piliers carrés, dont les extrêmes, qui supportent en partie la tour élevée à l'entrée du sanctuaire, sont ornés de colonnes en marbre blanc, géminées, annelées, avec des chapiteaux écrasés, dont on distingue à peine la corbeille aplatie sous un énorme tailloir : de loin en loin, on retrouve les fragments d'une corniche échiquetée qui devait autrefois courir sur le pourtour entier du monument. Le soubassement du chœur est décoré d'une galerie aveugle dont les arcs retombent sur des chapiteaux à feuilles d'acanthe. Au fond de l'abside, derrière l'autel auquel il sert de retable, s'élève un élégant *ciborium* du quatorzième siècle, orné de statues et auquel on parvient au moyen d'un escalier à double rampe; cet édicule abrite le tombeau de saint Just (1), sarcophage d'une grande simplicité, porté sur des lions frustés; la table d'autel, très-ancienne, car elle est cannelée en gouttière, se trouve adaptée exactement à la hauteur des lions, ce qui justifie l'expression, *elevatio corporum*, si souvent employée par les hagiographes. Un portail ouvert à l'extrémité de la nef septentrionale n'est pas moins intéressant que le reste de l'église, quoiqu'il soit un peu moins ancien; il réunit un tympan, quatre colonnes et autant de statues. Le tympan représente le Christ dans sa gloire, environné des quatre évangélistes avec leurs symboles, et accosté de deux anges thuriféraires; les colonnes sont coiffées de chapiteaux historiés que je n'ai pas étudiés assez longuement pour les expliquer (2); quant aux statues, elles sont disposées ainsi qu'il suit : côté droit, 1° un évêque revêtu d'une chasuble terminée en pointe et descendant à peine au milieu du

(1) D'après un document que vient de me communiquer l'obligeance de MM. d'Agos et Rumèbe, ce tombeau serait celui d'une comtesse de Comminges, bienfaitrice de l'église; je ne puis sans preuves certaines adopter cette opinion complétement en désaccord avec la liturgie.

(2) Ces chapiteaux représentent le martyre de saint Just et de saint Pasteur, patrons de Valcabrère; la lapidation de saint Etienne et le départ d'une dame riche que saint Bertrand délivra du démon qui la possédait. *Saint-Just de Valcabrère*, par L. de Fiancette d'Agos, p. 25.

corps, le pallium ou orfroi est également très-court; ce personnage tient un livre à la main; 2° un homme en manteau, caractérisé par un livre ouvert; je crois que cette figure est un simple exorciste, non-seulement parce qu'elle n'a pas le costume d'un ordre majeur, mais encore à cause de sa place à l'entrée du Narthex (1); d'ailleurs, le sacramentaire d'Autun donne un livre fermé, pour attribut, au lecteur comme au diacre; côté gauche, 3° une femme couronnée, avec une croix sur la poitrine; 4° un prêtre tenant un livre fermé; l'étole et le manipule sont très-étroits, la première est passée dans la ceinture. Ces statues, plus grandes que nature, foulent aux pieds des lions ou des animaux fantastiques et conservent quelques traces de peinture rouge et jaune; pour ce qui est des souvenirs qu'elles rappellent, je laisse à un historien du pays le soin de les mettre en lumière (2). Les vanteaux de la porte sont renforcés de pentures en fer forgé du douzième siècle, et un très-joli anneau de bronze antique sert de heurtoir. Je ne parlerai pas ici des fragments de sculptures gallo-romaines inscrustés dans le mur extérieur, ils n'offrent qu'un intérêt purement local (3); mais je ne remonterai pas à Comminges, sans avoir remercié de tout cœur M. l'abbé Rumèbe, curé de Valcabrère, qui veut devenir et qui deviendra, j'en suis sûr, un savant archéologue.

Pendant les derniers jours que je passai à Comminges, une douloureuse nouvelle me fut annoncée par le *Moniteur*; S. Exc. M. H. Fortoul, Ministre de l'instruction publique, que j'avais vu trois mois auparavant plein de vie et de santé, venait de succomber aux atteintes d'un mal subit: des voix plus éloquentes que la mienne ont redit les services rendus à l'Etat et aux lettres par M. H. Fortoul; je ne veux pourtant pas finir un rapport qui lui était destiné, sans payer à sa mémoire un tribut de regrets et de reconnaissance. Ce fut donc sous le coup d'une cruelle émotion que je quittai Saint-Bertrand, et après avoir serré la main du bon abbé Déqué, unique pasteur de cette antique cathédrale, qui vit passer à l'ombre de ces arceaux un

(1) A cette place venaient se ranger les énergumènes et les possédés.

(2) M. d'Agos, à mon sens, a complétement raison dans l'appréciation qu'il donne de ces statues: il n'y voit autre chose que la représentation du miracle de saint Bertrand, dont j'ai parlé dans une note précédente. L'histoire et la liturgie se trouvent ici d'accord. *Saint-Just de Valcabrère*, p. 22.

(3) Un certain nombre de monuments antiques trouvés à Valcabrère appartiennent aujourd'hui au musée de Toulouse.

pape et soixante-huit évêques, je gagnai tristement la route du Quercy, où m'appelait une affection de famille.

ROCAMADOUR.

Il est difficile de passer quelques jours à Saint-Céré, sans entreprendre un pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour; aucun membre du comité historique, n'a probablement jusqu'ici reçu l'hospitalité chez les aimables compatriotes du Maréchal Canrobert, car le nom de Rocamadour ne se rencontre pas une seule fois dans les onze volumes parus du *Bulletin*. Plus heureux, je ne dirai pas plus zélé que mes honorables collègues, j'ai fait une visite, hélas! trop courte à l'oratoire de saint Amator, et s'il se présente une circonstance favorable, je compte bien y retourner, accompagné d'un dessinateur moins novice et surtout moins myope que moi. Rocamadour est une petite ville littéralement accrochée aux flancs d'un immense rocher, qui surplombe l'étroite vallée où serpente le Lauzou. L'église est placée à mi-côte; en conséquence, si l'on vient de Gramat et qu'on aille directement au château qu'habitent aujourd'hui de pieux missionnaires, il faut descendre l'escalier le plus compliqué et le plus vertigineux qu'ait jamais inventé la fantasque imagination d'un romancier anglais; si au contraire on a pris gîte en ville, il faut gravir un autre escalier que beaucoup de pèlerins montent à genoux, travail auprès duquel l'ascension de la *Scala Santa* est très-peu de chose. Au reste, que l'on soit guidé par une piété fervente, ou par la curiorité naturelle au voyageur, l'on est richement indemnisé de sa peine, car l'ancienne collégiale de Saint-Sauveur (1), l'église paroissiale construite dans le roc même, et le sanctuaire où la Mère de Dieu est vénérée depuis un temps immémorial (2), offrent des types très-remarquables d'architecture depuis le douzième jusqu'au quinzième siècle. Malgré le juste intérêt que m'inspirent ces monu-

(1) Rocamadour possédait autrefois un chapitre.

(2) Cette chapelle, écrasée par la chute du rocher, fut rebâtie en 1479 par Denis de Bar, évêque de Tulle, ainsi que le prouve l'inscription contemporaine gravée sur le mur oriental de l'édifice. *Hoc oratorium saxi ruinâ collapsum, Dominus Dionisius de Bar, quem Bituris peperit, antistes et Dominus Tutellensis, anno Domini M. CCCC. LXXIX, erexit funditùs et ampliavit.*

ments qui n'ont pas encore trouvé d'historien (1), je n'entreprendrai pas leur description et j'aborderai de suite la chapelle Saint-Michel, qui présente à l'archéologue certaines œuvres d'art assez peu communes aujourd'hui. La chapelle Saint-Michel, simple excavation du rocher, entièrement ouverte à l'orient, est fermée au nord par la chapelle Notre-Dame et au sud par un mur du douzième siècle que caractérisent suffisamment les petits arcs en plein cintre supportés par des modillons à tête saillante, qui bordent sa crête; trois peintures anciennes apparaissent encore sur la paroi intérieure de ce mur : le *Christ*, l'*Annonciation*, la *Visitation*. Le Christ, dont il ne reste par malheur qu'une moitié verticale, est de taille colossale (6 à 7 mètres); il est vêtu d'une tunique et d'un manteau semé de roues, *pallium cum rotis*, orlé d'une bande vivrée, rouge, bleu, blanc et noir. Je ne sais trop à quelle époque attribuer exactement cette puissante figure, bien mieux dessinée et plus fièrement exécutée que les fresques de Saint-Savin; elle ne peut être postérieure au treizième siècle, et lui est probablement antérieure de quelques années. L'Annonciation et la Visitation placées très-haut sont encadrées dans une arcature trilobée; sur le premier tableau la Vierge est assise, et l'ange debout en face d'elle tient en main un phylactère avec ces mots : AVE GRATIA PLENA DNS TECUM : le second n'offre aucune particularité. Les personnages de ces miniatures du douzième siècle, vues au microscope, sont de grandeur naturelle ; j'ai reconnu sur leurs vêtements une étoffe pourpre semée de pois groupés en triangle, *pallium cum orbiculis*, que j'avais déjà eu occasion de voir sur la chasuble de saint Regnobert à Bayeux (2), et dans une très-ancienne vie de saint Omer, dont la bibliothèque du comité possède la copie (3). Le mur de la chapelle Notre-Dame, quinzième siècle, était aussi décoré de peintures aujourd'hui pres-

(1) L'*Histoire et miracles de N.-Dame de Rocamadour*, par le P. Odo de Gissey, S. J. (Toulouse, 1632, Pierre Bosc ; Tulle, 1666 ; Villefranche d'Aveyron, Védeilhié, sans date) et la *Notice sur le pèlerinage de Rocamadour* (Cahors, 1856), quoique abordant la question historique, ne sont à proprement dire que des livres de piété. Il existe encore sur Rocamadour un ouvrage de M. Caillau, missionnaire de France ; je ne l'ai pas, mais, d'après les extraits que j'en ai lus, il ne diffère en rien des précédents.

(2) Rock, *Church of our fathers*, t. I, pl. 1.

(3) *Ms.* 698 de la bibliothèque de Saint-Omer; j'ai exécuté cette copie en 1840.

que entièrement disparues; ces figures à demi-effacées représentent, à ce que je crois, la légende des *trois morts et des trois vifs*, mais on m'a assuré que je devais y reconnaître l'histoire de *Henry Court-mantel*. Une ancienne bannière brodée m'avait été signalée à l'avance comme devant attirer mon attention; j'ai vu dans la sacristie ce petit ouvrage du dix-septième siècle, qui, s'il n'est pas le motif principal d'un gonfanon, *vexillum*, ne peut servir qu'à voiler le Saint-Sacrement pendant les prédications; une aiguille industrieuse y a tracé, *au passé*, la Sainte Vierge entre deux anges, ayant à ses pieds deux personnages, dont un en costume épiscopal. Un objet aussi splendide ne peut être qu'un *ex-voto* offert par quelque évêque de Tulle à Notre-Dame de Rocamadour; son intérêt archéologique est toutefois de minime importance.

A Saint-Céré, Monsieur le Ministre, s'est terminé mon voyage scientifique en France pour 1856; depuis quatre mois j'étais en route, et j'avais besoin d'en séjourner encore un en Belgique et à Cologne : les documents que je viens de présenter à Votre Excellence, joints à plus de cent calques ou dessins forment le résultat de cette longue et parfois pénible excursion. Peut-être ma mission n'a-t-elle pas été fertile en découvertes véritables; mais, avec l'aide des publications du R. P. A. Martin et de l'érudition de M. F. Michel, j'ai pu éclaircir certaines difficultés relatives à l'origine des broderies ou des étoffes, et chercher enfin à appliquer les noms aux choses elles-mêmes; j'ai largement profité des travaux de mes doctes devanciers, puissent mes études devenir à leur tour utiles à ceux qui viendront après moi !

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

CH. DE LINAS,

Membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts.

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
SENS	Vêtements de saint Thomas de Cantorbéry	2
	Amict	3
	Aube	4
	Ceinture	5
	Manipule	6
	Etole	*Id.*
	Chasuble	7
	Mitre	8
	Bonnet	10
	Suaire de sainte Colombe et des SS. Innocents	12
	Suaire de saint Victor	13
	Suaire de saint Potentien	14
	Doublier	15
	Anciens orfrois	*Id.*
	Tapisseries	16
	Sculptures du portail occidental	18
	Ornements de saint Edme	*Id.*
	Cabinet de M. Chaulay	19
AUXERRE	Suaire de saint Germain	20
	Anciennes plaques d'argent ciselé	21
CHABLIS	Collection de M. l'abbé Thomas	22
	Eglise paroissiale	24
BRIENON	Chasuble ancienne	25
	Crosse	26
AVIGNON	Vêtements du B. Pierre de Luxembourg	27
	Musée Calvet	29
VILLENEUVE	Ornements du pape Innocent VI	31
	Chartreuse	34

		Pages.
Apt	Voile de sainte Anne	35
	Monuments divers	38
Aix	Cathédrale et musée	40
Arles	Chasuble du B. Louis Alleman	41
	Courtines du lit de Marie de Médicis	42
	Crosse et reliquaires	43
	Tableau	44
	Portail de Saint-Trophime	45
	Vêtements de saint Césaire	*Id.*
	Collection de M. l'abbé Gaudion	50
Saint-Maximin	Vêtements de saint Louis d'Anjou	52
	Sainte ampoule	59
	Chapelle du Corpus Domini	*Id.*
Brignolles	Vêtements de saint Louis d'Anjou	61
	Reliquaire	63
Saint-Bertrand	Ancienne cathédrale	64
De Comminges	Mitre et sandales	65
	Chape de la Passion	66
	Chape de la sainte Vierge	69
	Parure d'aube	70
	Gants épiscopaux	71
	Tombeau de Hugues de Castillon	*Id.*
	Collection de M. Cazes	73
Valcabrère	Eglise paroissiale	*Id.*
Rocamadour	Peintures murales	76

FIN DE LA TABLE.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT,
rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45.